



Année académique 2017-2018

MASTER DE SPECIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Nicolay Marie

49371700

Transposition d'une association militante d'un univers socio-culturel à un autre :

AWSA-Be et le féminisme arabe


Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel et que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité, et ce, quelle que soit leur provenance. Je suis consciente que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement constitue un plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat comme prévues dans le *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* au Chapitre 4, Section 7, article 107 à 114.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude.

Nom, Prénom : Nicolay, Marie

Date : 16/08/2018

Signature de l'étudiante :

A handwritten signature in black ink on a set of horizontal lines. The signature is written in a cursive style and appears to read 'Nicolay'. The signature is positioned between the second and fourth lines from the top of the set.

NOTE PRELIMINAIRE

Dans une position de revendication féministe, nous avons choisi de rédiger ce mémoire en écriture inclusive et d'adopter la règle de « l'accord de proximité » selon laquelle l'accord de l'adjectif ou du participe passé se fait avec le nom le plus proche.

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je souhaite remercier Firouzeh Nahavandi, professeure à l'Université Libre de Bruxelles et directrice de ce mémoire, pour m'avoir conseillée et aidée tout au long de sa réalisation. Mes remerciements s'adressent également à Ghaliya Djelloul pour son travail de lectrice.

Je souhaite ensuite remercier Mariem, Alicia et Sarah qui m'ont accueillie à bras ouverts dans leur équipe et grâce à qui mon stage s'est déroulé dans les meilleures conditions.

Cette première année de master en études de genre n'aurait pas été aussi réussie sans l'énergie dépensée par les professeur·e·s, ni sans les retrouvailles inattendues et les rencontres enrichissantes que j'ai pu y faire. Je tiens à cette occasion, à remercier tout particulièrement Doriane et Magali, qui sont devenues pour moi, l'incarnation même de la sororité, de la bienveillance, de la gentillesse et d'un brin de folie.

Merci à mes parents qui continuent à me soutenir jour après jour. À ma mère pour ses paroles pleines de moquerie et de sagesse à la fois. À mon père, pour son humour toujours aussi infaillible avec le temps. À mon frère, sans qui je n'aurais jamais réalisé que les communications étasuniennes pouvaient être aussi drôles. Merci aussi à Sophie, pour son aide à la relecture et pour toutes nos soirées colloc'.

Merci à Gilles, pour toute la patience dont il a su si aisément faire preuve, pour ses encouragements créatifs et pour son talent unique à toujours croire en moi.

Et enfin je tiens à remercier Cyril pour son amitié sincère et pour nos moments de partage qui empêcheront toujours mes réflexions de se figer.

Table des matières

NOTE PRELIMINAIRE	3
PARTIE I – RAPPORT DE STAGE	1
Introduction	1
Les activités de l’association.....	2
Contexte et missions du stage	4
Réflexion critique.....	6
Autoévaluation	9
PARTIE II – AWSA-Be, le féminisme arabe en Belgique	11
Introduction	11
Historique du féminisme arabe	12
Création d’AWSA International	19
Origines et création d’AWSA-Belgium	21
Une dynamique spécifique impulsée par Nawal El-Saadawi.....	23
Transposition d’une association d’un univers socio-culturel à un autre	29
Conclusion.....	33
Bibliographie :.....	35
RÉSUMÉ	1
MOTS-CLÉS	1

PARTIE I – RAPPORT DE STAGE

Introduction

L'envie de réaliser mon¹ stage dans une association telle qu'AWSA-Be (Arab Women's Solidarity Association – Belgium) s'est faite assez rapidement et naturellement. En effet, après avoir été diplômée d'un master en sciences politiques, orientation monde arabe, AWSA-Be semblait être parfaitement dans la continuité de mon intérêt pour le monde arabe et de mon engagement féministe. De plus, dans une perspective de professionnalisation, je désirais voir comment une association féministe de terrain s'organise, se définit et se positionne dans le monde associatif belge.

Le stage s'est déroulé dans l'ASBL bruxelloise du nom d'AWSA-Be du 15 janvier 2018 au 16 février 2018. Habitante de la Maison Amazone, AWSA-Be a pour membres des femmes et des hommes d'origine et/ou de nationalité différentes, issues essentiellement du monde arabe. La création d'AWSA-Be en tant qu'ASBL remonte à 2006, bien qu'elle existait déjà comme association de fait depuis 2004. La naissance d'AWSA-Be a été impulsée par une rencontre entre les membres fondatrices et la féministe égyptienne Nawal El-Saadawi. Médecin, écrivaine et poétesse, cette dernière a lancé AWSA International en 1982 en collaboration avec d'autres féministes issues du monde arabe. Le but principal était de défendre et de promouvoir les droits des femmes de cette aire géographique. Bien qu'actuellement cette association-mère ne soit plus active, d'autres branches d'AWSA ont émergé au niveau international².

AWSA-Be se définit elle-même comme étant une « association féministe, laïque et mixte qui milite pour la promotion des droits des femmes originaires du monde arabe, dans leur pays d'origine ou d'accueil »³. Ces multiples caractéristiques se retrouvent également dans la Charte des valeurs. AWSA-Be est avant tout une association féministe qui se bat pour une égalité entre les hommes et les femmes à tous les niveaux, aussi bien économique, social, que juridique. A titre d'exemple, une des questions majeures défendues est une remise en question de l'héritage dans les sociétés arabo-musulmanes⁴. L'association considère que l'égalité hommes/femmes est une nécessité absolue et qu'outre leur égalité devant la loi, celle-ci doit également se faire au niveau des mœurs, des traditions et de la culture. AWSA-Be promeut également une liberté de conscience : celle de pouvoir pratiquer son culte ou non, celle de

¹ Durant tout ce rapport de stage, l'analyse se fera à la première personne du singulier, dans la mesure où ces propos n'engagent que moi et qu'ils existent dans un contexte donné, spécifique et localisé.

² Voir *infra* pour plus de détails sur la création d'AWSA International

³ AWSA-Be, « Présentation de l'ASBL », disponible sur <http://www.awsa.be/fr/page/asbl>

⁴ En effet, les femmes dans le monde arabe héritent toujours la moitié de ce qu'hérite un homme.

pouvoir remettre une religion et ses pratiques en question. C'est dans cette continuité que l'association se bat pour que les États arabo-musulmans deviennent des États laïques. Il s'agirait de la seule possibilité pour que tous/toutes les habitant·e·s soient égaux·les, au titre de citoyen·ne·s et pour qu'il y ait une vraie reconnaissance des minorités aussi bien religieuses qu'ethniques. En effet, l'inscription de l'arabité et de l'islam dans une constitution nie le statut de citoyen·ne aux personnes non arabes et/ou non musulmanes. A plus forte raison, AWSA-Be plaide pour une laïcité distinguant l'Etat et la sphère religieuse car elle serait le seul vecteur capable d'établir une vraie démocratie dans ces pays. C'est pourquoi elle défend fermement le droit à la liberté d'expression ainsi qu'à la liberté individuelle. Outre ces libertés fondamentales, l'association entend également défendre le droit à la liberté affective et sexuelle. Ainsi, nous pouvons retenir quatre mots d'ordre qui définissent AWSA-Be, à savoir le féminisme, la laïcité, l'émancipation et le monde arabe. Notons qu'au vu de l'ensemble politique, culturel et social hétérogène que représente le monde arabe, l'association se base sur les pays membres de la Ligue arabe pour en définir les contours.

Le fonctionnement de l'association repose d'une part, sur le Conseil d'Administration (CA) et, d'autre part, sur ses employées. Au sein du CA siègent uniquement des membres bénévoles. Sa fonction principale est de veiller à ce que les objectifs et les valeurs d'AWSA-Be soient respectés, cependant il joue aussi un rôle déterminant dans la gestion et la prise de décisions quotidiennes. La Présidente est Noura Amer et les administratrices sont Renée Clément, Khadija Ounchif, Fatma Karali et Rachida Mokhtari. Le nombre actuel d'employées à temps plein est de trois. Elles s'occupent de la gestion quotidienne, des activités et des projets en cours. Alicia Arbid travaille pour AWSA-Be depuis huit ans et elle est actuellement coordinatrice. Mariem Sarsari est co-coordinatrice et chargée de projets, chez AWSA-Be depuis quatre ans. Enfin Sarah Ezzidi, nouvelle employée depuis peu, exerce la fonction de chargée de projets. Les trois employées sont également animatrices sociales. Les financements octroyés à l'ASBL s'axent autour de deux grands pôles d'action, la cohésion sociale subventionnée par la COCOF et l'éducation permanente qui relève de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les activités de l'association

L'objet social d'AWSA-Be est « la promotion des droits de la femme arabe (et assimilée) et l'amélioration de sa condition, tant dans les pays d'origine que d'accueil »⁵. Deux missions majeures se dégagent pour atteindre cet objet social à savoir 1) « sensibiliser à la condition des femmes originaires du monde arabe, et construire des ponts entre les cultures ; 2)

⁵ AWSA-Be, « Statuts de l'ASBL », disponible sur <http://www.awsa.be/fr/page/statuts>

améliorer l'image des femmes originaires du monde arabe en Belgique et encourager les échanges »⁶. Pour mener ces objectifs à bien, AWSA-Be organise tant des activités ponctuelles que des activités régulières. Parmi les activités régulières de promotion de la langue et de la culture arabe, AWSA-Be offre la possibilité de suivre des cours d'arabe classique. Accessible pour tous les niveaux, ils se donnent dans un cadre laïc et mixte. Au-delà des cours, l'association propose également une chorale, réunissant un groupe mixte de choristes et chantant en arabe. La visée de cette chorale est notamment de briser les stéréotypes grâce à une expérience artistique et de promouvoir le chant comme une activité émancipatrice.

De façon plus ponctuelle, AWSA-Be propose d'autres types d'activités, très hétéroclites. Par exemple, le projet « Femmes au café » vise aussi bien à réinvestir l'espace public qu'à se réappropriier des cafés dit « arabes » et généralement occupés uniquement par des hommes. Le procédé est de faire se réunir de temps à autre un groupe de femmes dans un café de ce type pour interroger ensemble la séparation de genre, créer du dialogue et briser les stéréotypes culturels. Par ailleurs, l'association compte également parmi ses projets une exposition photo créée par des femmes et une pièce de théâtre « Quand Fatima se fait appeler Sophie ».

Cependant, la majeure partie du travail des employées est les animations qu'elles donnent. En tant qu'association de deuxième ligne⁷, ces animations sont à direction d'autres ASBL, d'écoles, de centres de formation, de centres culturels ou d'autres structures associatives, selon les besoins exprimés et les sollicitations de ceux-ci. Elles peuvent prendre différentes formes, allant de ciné-débats à des ateliers EVRAS en passant par des discussions proactives et ciblées. De manière générale, toutes ces activités gravitent autour de l'objet social d'AWSA-Be à savoir promouvoir les droits des femmes, lutter contre les clichés et les stéréotypes et construire des ponts entre les cultures dans un cadre de solidarité, d'échange et de bienveillance.

Dans le cadre de son pôle d'éducation permanente, l'ASBL met aussi à disposition de tous et de toutes (associations, écoles, centres de formations, particulier.ère.s) des coffrets et outils pédagogiques. Ces outils pédagogiques peuvent prendre de multiples formes telles que des guides littéraires sur des auteures du monde arabe, des livrets théoriques sur des sujets spécifiques (p.ex. « La sexualité, genre et islam » ou encore « Droits des femmes du monde arabe » etc.)⁸. C'est souvent sur cela que les animatrices d'AWSA-Be se basent pour donner les

⁶ AWSA-Be, « Les objectifs de l'ASBL », disponible sur <http://www.awsa.be/fr/page/asbl>

⁷ AWSA-Be n'est pas une structure d'accueil pour des femmes originaires du monde arabe. Elle est une association de deuxième ligne qui répond aux besoins d'autres structures institutionnelles.

⁸Liste des outils pédagogiques, la plupart sont accessibles gratuitement sur AWSA-Be « Outils pédagogiques », <http://www.awsa.be/fr/page/outils-pedagogiques>

différentes animations. Enfin, de façon plus indépendante à ces activités, AWSA-Be met également à disposition de quiconque est intéressé·e sa bibliothèque Wallada. Celle-ci propose des ouvrages féministes, mais aussi des romans, de la poésie, des livres pour enfants, des travaux scientifiques touchant aux questions de genre, de féminisme ou encore de discriminations.

Notons également qu’AWSA-Be diversifie ses actions en étant membre de différents réseaux et plateformes tel que : la Rainbow House Bruxelles, Stratégies concertées de lutte contre les mutilations génitales féminines (SC-MGF), EnoMW (Réseau européen des femmes migrantes) ou encore de la plateforme ESPER (avec le Ciré, le MRAX, le Centre de Prévention des violences conjugales et familiales, et AWSA-Be).

Contexte et missions du stage

Durant mon stage, j’ai eu l’occasion de participer à l’établissement de différents projets et de comprendre plus en profondeur les missions et objectifs d’AWSA-Be. J’ai également eu la possibilité de créer moi-même un outil pédagogique. Pour comprendre dans quel contexte ma démarche a pu s’insérer, je vais tout d’abord revenir brièvement sur la thématique que l’ASBL avait choisi de développer pour ce début d’année 2018.

Ayant déjà entamé une réflexion sur le féminisme intersectionnel, l’équipe désirait approfondir celle-ci en y consacrant ses activités de janvier jusqu’à mars. Le mois de mars – et particulièrement la semaine du 8 mars⁹ – est pour une majorité d’associations féministes un mois décisif et très chargé en termes d’animations et d’événements. Le contexte du stage était donc marqué par une série de préparatifs et de projets d’envergure autour de l’intersectionnalité. Les membres voient dans cette approche un outil primordial pour aborder la complexité de l’imbrication des systèmes d’oppression aujourd’hui. Cette thématique principale devait se déployer autour d’un projet principal articulé en deux temps : 1) mettre en place un espace de discussion intergénérationnelle sur les discriminations intersectionnelles et 2) organiser une conférence sur les résultats de cette discussion et sur l’intersectionnalité en général.

Dans un premier temps, l’idée était de tenir une table ronde entre deux générations : de féministes plus âgées et des jeunes bruxellois.es. Le but de cette rencontre intergénérationnelle était de nourrir une réflexion critique et de penser la domination masculine de manière plurielle, en encourageant les échanges dans les deux sens. Pour mener cette rencontre à bien, il a tout d’abord fallu poser un choix quant aux femmes féministes que nous désirions voir intervenir. Le choix s’est ainsi porté sur six femmes âgées entre 50 et 70 ans, toutes issues de l’immigration

⁹ Journée internationale des droits des femmes

– mais pas spécifiquement du monde arabe – et dont la vie a été marquée par une lutte pour les droits des femmes. Une fois ce choix effectué, nous avons entrepris de les interviewer individuellement. Le but de ces entretiens individuels était, d’une part, de leur expliquer le projet en détail et, d’autre part, de déjà rédiger leurs récits de vie, disponibles pour les jeunes avant la rencontre afin que la discussion puisse se faire sur une base connue au préalable. Une de mes missions était de participer à ces interviews et à la rédaction. L’équipe d’AWSA-Be a mis un point d’honneur à ce que l’activité ne soit pas obligatoire et à ce qu’il y ait un réel intérêt de la part des jeunes pour dialoguer avec ces femmes. Ce sont les jeunes de la Maison de Quartier Pierron qui ont participé à la rencontre le 21 février¹⁰ à la Maison Amazone à Saint-Josse. Malheureusement, suite à de nombreux problèmes d’organisation avec l’animateur de référence seulement quatre jeunes femmes étaient présentes le jour même.

Dans un deuxième temps, le projet général s’est conclu par la conférence « Féminismes face à la pluralité des systèmes d’oppressions : regards croisés entre plusieurs générations », donnée au KVS par la militante féministe Fatima Benomar le 7 mars 2018. La conférence était composée d’une présentation des résultats de la rencontre entre aînées et jeunes, de la lecture d’un des témoignages, de l’intervention de Fatima Benomar sur l’intersectionnalité et enfin d’un débat avec le public. Ma mission principale était d’aider à la préparation de ce projet, que ce soit de la rencontre avec les aînées, à l’animation d’une des tables de discussion, aux réunions avec les acteur·trices de terrain en passant par la préparation de la promotion des événements.

En marge de ce projet, j’ai poursuivi la réflexion de l’association sur l’intersectionnalité et j’ai acté ce travail en réalisant un outil pédagogique¹¹. Cet outil se compose d’un volet théorique et d’un volet « animations ». J’étais en charge de créer toute la partie théorique, car celle-ci faisait écho aux compétences acquises durant le master en études de genre. D’une part, ce travail consistait en des lectures théoriques sur l’intersectionnalité, ses enjeux et liens avec les pays du monde arabe ou encore avec les femmes originaires du monde arabe. D’autre part, il s’agissait aussi d’un travail de synthèse et de vulgarisation pour rendre ce concept universitaire abordable à tout public. Enfin, AWSA-Be a été sollicitée par la Maison des Femmes de Molenbeek pour participer à ses « afterworks féministes et antiracistes ». Chaque association invitée disposait d’une soirée pour développer son action et sa position face à

¹⁰ Mon stage ne s’est déroulé que du 15 janvier au 16 février. J’ai cependant assisté à 3 événements – en tant que bénévole – qui regroupaient la conclusion de mon travail sur la thématique de l’intersectionnalité. Ces activités étaient la rencontre intergénérationnelle le 21 février, la conférence sur l’intersectionnalité le 7 mars et enfin l’Afterwork féministe à la Maison des femmes de Molenbeek le 22 mars.

¹¹ AWSA-Be, « Féminisme intersectionnel, outil pédagogique », 2018, pp.58 disponible sur http://awsa.be/uploads/outils%20p%C3%A9dagogiques/outil_feminisme_intersectionnel_AWSA_2018.pdf

l'articulation entre racisme et sexisme. Dans la continuité du travail déjà effectué sur l'intersectionnalité, ma participation à la discussion a été sollicitée au même titre que celles des autres animatrices. Pour cet afterwork, l'équipe d'AWSA-Be a voulu créer un espace de discussion ouvert autour de l'imbrication entre le sexisme et le racisme afin de montrer à quel point celle-ci est concrète et à quel point les discriminations et les stéréotypes peuvent revêtir des formes diverses.

En plus de cette mission spécifique sur l'intersectionnalité, j'ai également eu la possibilité de suivre plus en détail la vie de l'association en participant à différentes formations et animations. J'ai par exemple participé à une semaine d'animation EVRAS à Ixelles, durant laquelle AWSA-Be tenait un stand sur les discriminations ; j'ai pu assister à une partie du cycle de formation donné par l'association Pour la Solidarité (PLS) et AWSA-Be à d'autres acteurs de terrain sur le mentorat et l'empowerment ; j'ai suivi de près la collaboration entre AWSA-Be et le S.A.R.E Escale¹² pour une de leurs animations sur le féminisme ; j'ai eu l'occasion de participer à l'Assemblée Générale des SC-MGF ; et pour finir, j'ai encore eu l'opportunité de réaliser une partie des illustrations servant à la promotion des événements d'AWSA-Be.

Réflexion critique

Lors de ce stage, différents aspects du fonctionnement interne de l'association ont attiré mon attention. Tout d'abord, j'aimerais revenir sur le choix de l'intersectionnalité comme thématique principale de ce début d'année. L'impulsion initiale du projet n'était pas très claire, tout comme la pertinence de faire intervenir l'intergénérationnel dans l'intersectionnel. L'envie de créer des espaces d'échanges entre jeunes et aînées est arrivée après le visionnage du film-documentaire *Nos mères, nos daronnes*, alors que travailler sur l'intersectionnalité est plutôt le résultat d'une constatation de terrain. En effet, souhaitant promouvoir les droits des femmes originaires du monde arabe et briser toutes sortes de préjugés, l'association est souvent confrontée à des femmes qui connaissent des oppressions multiples. Tout au long de mon travail, j'ai pu constater à quel point toutes les membres de l'équipe défendent la pluralité des femmes originaires du monde arabe – que ce soit de la première génération ou des générations suivantes – tout comme elles dénoncent la multiplicité des formes que peuvent revêtir les discriminations. A ce titre, conceptualiser et exemplifier l'intersectionnalité sur le terrain semble être un véritable atout aussi bien pour que les animatrices aient de nouvelles clés de compréhension que pour partager et vulgariser un concept qui touche à la réalité de beaucoup de personnes en Belgique. Les deux impulsions de départ – travailler sur l'intergénérationnel et

¹²« Service d'Actions Restauratrices et Éducatives » (SARE), Escale est mandatée par la justice pour prendre en charge des jeunes 10-18 ans ayant été poursuivi et pour mettre en place une mission restauratrice ou éducative.

l'intersectionnel – n'ont pas les mêmes sources et les réflexions sur l'intergénérationnel étaient loin d'être aussi abouties que celles sur l'intersectionnalité, créant des asymétries dans le projet.

La réflexion autour de l'intersectionnalité a également engendré une interrogation interne sur la pertinence du terme de « racisé·e ». La discussion est apparue alors que j'avais utilisé ce qualificatif dans la rédaction de l'outil pédagogique. Inconnu pour certaines de membres de l'équipe (CA et employées), la première réaction a été la crainte que son utilisation ne revienne à enfermer les personnes dites « racisé·e·s » dans des catégories prédéfinies. Or, le travail d'AWSA-Be est justement de décroquer toutes les catégories dans lesquelles on peut se voir facilement enfermé·e. S'ajoute encore la peur de créer, par l'emploi de ce terme, de plus en plus de catégories pour différencier les personnes – et a fortiori les femmes – empêchant ainsi la création de solidarités et d'actions communes, car les réalités seraient trop divergentes. D'autres membres ont tenté de montrer qu'il s'agit du terme utilisé dans une majorité de travaux académiques sur l'anti-racisme et que son emploi permettait plutôt de complexifier les rapports de pouvoir, en plus de montrer les processus sociaux de la construction de la « race ». Finalement, il a été tranché d'utiliser le terme de « racisé·e » entre parenthèses et de favoriser l'expression de « femmes plurielles ». Cet épisode montre à quel point l'utilisation d'un terme qui tente de dénoncer une construction et une hiérarchisation raciale peut entrer en concurrence avec le vécu de personnes qui se sont toujours vues renvoyées à un groupe d'appartenance (supposé ou réel).

Toutes les questions sur l'intersectionnalité – et dans une moindre mesure aussi sur le terme de « racisé·e » – montrent comment s'articule le travail de terrain avec les travaux académiques. Tout au long du stage, il était intéressant de voir comment les membres se sont appropriées cette notion universitaire. Partant de premières définitions assez floues, elles l'ont appréhendée à travers des lectures et elles ont ensuite déployé cette grille de lecture dans leurs animations. Ceci dit, le constat a très vite été posé que la démarche adoptée dès les débuts d'AWSA-Be est intersectionnelle. En effet, les fondatrices d'AWSA-Be sont presque à l'unanimité originaires du monde arabe. Elles ont donc très rapidement été conscientes et concernées par la différence qu'implique d'être une femme blanche ou une femme dite « racisée » en Belgique. Cette discrimination intersectionnelle est un aspect qu'elles ont repris et déconstruit tout au long de leur travail au sein de l'association et qui est devenu un des moteurs durant les animations, sans pour autant qu'il ne soit conceptualisé comme tel.

Parmi ses attributions, AWSA-Be doit également fournir un minimum de sept outils pédagogiques par an. La réalisation de ces outils se fait généralement soit en fonction des demandes ou des manques établis grâce au travail de terrain – les résultats des discussions et

débats qui émergent lors des animations par exemple – soit par les intérêts ou les compétences personnelles des membres de l'équipe active. Par exemple, cette année un outil « Femmes et publicité » a été élaboré par une des anciennes employées d'AWSA-Be¹³. Un autre outil a été réalisé par l'une des membres, sexologue de formation, intitulé « Santé sexuelle et affective ». Les thématiques abordées dans ces outils sont très variées et présentent aussi des formes plus contemporaines de l'émancipation des femmes, notamment avec des outils sur la bande dessinée ou sur les rappeuses du monde arabe. D'autres encore retracent le parcours de féministes connues du monde arabo-musulman et servent plutôt comme des figures inspirantes. Dans l'ensemble, l'association met en place des outils de type très variés, touchant aussi bien à la culture, la littérature, qu'aux grands débats qui traversent nos sociétés (la question de la sexualité, des droits, de l'auto-discrimination, de la mixité etc.) pour promouvoir les droits des femmes et offrir des pistes d'empowerment.

En participant aux animations, j'ai pu analyser plus en détail le travail d'un·e travailleur·se social·e. Les terrains m'ont donné la possibilité de comparer les différentes façons d'interagir avec les différents publics. Comment telle ou telle animatrice s'adapte selon les âges et les origines des personnes en face d'elle ? Quel type de discours est déployé pour transmettre une idée ? Quelles techniques de langages et quelles gestuelles reviennent le plus souvent ? Le rôle pris par Mariem, Alicia ou Sarah est différent de celui d'un·e assistant·e social·e, car il ne s'agit pas d'être « médiateur entre les personnes en demande et les instances sociales, politiques et juridiques »¹⁴ mais plutôt de sensibiliser aux questions de genre, aux inégalités entre les sexes, ou à tout autre type de discriminations. Même si chaque personnalité a sa propre manière d'aborder les différents sujets, la politique tacite au sein d'AWSA-Be est d'encourager le débat, de répondre à toutes les questions et d'interroger les positions de chacun·e¹⁵. Parmi leurs attributions, elles doivent également faire preuve d'une parfaite connaissance des sujets discutés et d'une qualité de pédagogue. A titre d'exemple, une collègue décrit son propre travail en ces

¹³ Photographe professionnelle, elle désirait d'abord mettre en avant les illusions entourant « la femme parfaite », les techniques et technologies utilisées pour transformer un corps et enfin dénoncer les injonctions véhiculées dans la publicité par le biais de « cette femme » aux femmes et aux hommes dans notre société.

¹⁴ Le SIEP, « Métiers : assistant·e social·e », 2015, disponible sur <http://metiers.siep.be/metier/assistant-social/>

¹⁵ Par exemple, l'animation en collaboration avec Escalé exigeait de savoir développer plusieurs techniques argumentatives afin d'atteindre ses objectifs. Face à un groupe de six jeunes hommes dans l'obligation de suivre cette formation, le travail des deux animatrices était d'une part de tisser des liens entre la réalité et les expériences de ces jeunes et les sujets – en l'occurrence le féminisme – qu'elles désiraient aborder avec eux. Or, d'autre part, pour engager un dialogue constructif, elles ont également dû montrer qu'elles-mêmes ne sont/étaient pas étrangères à ces situations pour pouvoir acquérir une certaine légitimité de parole. Elles ont dû faire preuve de compréhension et d'empathie dans leurs réactions, faire attention à ne pas émettre de jugements négatifs ou accusateurs, mais surtout ne pas se laisser déstabiliser par des propos parfois très violents. A plusieurs reprises, les arguments utilisés par les animatrices étaient « retournés » par les jeunes pour tenter de les « piéger » ou de les mettre mal à l'aise.

termes : « on doit passer un peu pour la grande sœur bienveillante mais déterminée dans nos idées ». Toutes les animatrices tentent également d'installer une atmosphère de partage d'idées et d'échange, encourageant la remise en question de beaucoup de valeurs dogmatiques¹⁶.

Il s'est avéré qu'en ce qui concerne AWSA-Be, les valeurs personnelles des trois employées correspondent fortement aux valeurs prônées par l'objet social de l'association. De plus, toutes les membres aussi bien du CA que les employées sont liées d'une façon ou d'une autre au monde arabe. La majeure partie d'entre elles sont elles-mêmes issues d'un de ces pays – première ou deuxième génération. Une seule des membres du CA n'est pas originaire du monde arabe, mais elle parle l'arabe et est profondément liée à cette aire géographique. L'avantage évident de cette situation est qu'elles ont toutes une position de premières concernées et une légitimité considérable à la parole. Elles connaissent personnellement les difficultés aussi bien intra- qu'extra-communautaires qui touchent les femmes originaires du monde arabe. Elles sont ainsi en mesure d'identifier les sujets problématiques qui demandent une démarche et un travail féministes. De plus, le monde arabe n'étant pas une entité homogène, elles ont toutes des intérêts et des réalités différentes qui leur permettent de toucher à tous les sujets¹⁷. Une autre spécificité est la composition uniquement féminine de l'équipe au complet. Même si l'association est mixte, les hommes, en nombre restreint, sont uniquement présents parmi les membres-adhérents de l'ASBL mais pas parmi le CA et les employées.

Autoévaluation

Au-delà de ces constatations, ce stage m'a apporté une nouvelle expérience professionnelle gratifiante. En effet, j'ai eu la chance de découvrir le travail au sein d'une petite équipe, composée de personnes jeunes – les différences d'âges sont minimales entre employées – et soudées. L'énergie de groupe et la cohésion étaient fortes, car le travail est basé sur une orientation de « bien-être au travail », avec des échanges bienveillants, une prise en compte des avis de chacune et une compréhension des difficultés personnelles. J'ai ressenti cet aspect dès

¹⁶ Il est cependant intéressant de noter que ceci n'est pas de rigueur pour tous les sujets. J'ai pu constater une difficulté à travailler dans une association féministe, à savoir la (presque) obligation de se positionner sur certains sujets clivants. Étant une association militante pour les droits des femmes et se qualifiant elle-même comme féministe, AWSA-Be se positionne dans ces débats. Certains sujets n'offraient pas la place aux discussions et à la mise en question. Cela était surtout vrai pour toutes les questions touchant à la prostitution. L'association se positionne comme étant abolitionniste et à plusieurs reprises, une employée mentionnait la collaboration difficile avec d'autres associations compte tenu de leur propre position – non abolitionniste – sur ce sujet.

¹⁷ Un exemple frappant était les discussions sur les discriminations touchant les femmes originaires du monde arabe non-voilées qui subissent de la violence en tant qu'« oubliées ». Beaucoup d'associations se penchent actuellement sur les discriminations ciblant les femmes voilées et en oublient les femmes issues du monde arabe et/ou musulmanes non voilées qui se voient assimilées à des groupes d'appartenance sans que leur réalité spécifique ne soit prise en compte. Soit elles sont déconsidérées dans leurs propres communautés car elles ne portent pas le voile, soit elles sont invisibilisées en tant que musulmanes, soit leur identité de croyante est remise en question, etc.

le début du stage, ce qui m'a permis de m'adapter plus facilement et de prendre mes aises rapidement au sein de l'équipe. Je pense avoir moi-même participé à cet esprit de groupe et avoir fait preuve de bonne volonté et de bienveillance tout au long de mon travail.

De plus, l'espace de travail était fortement basé sur l'encouragement des initiatives personnelles et sur l'autonomie de chaque personne. Personnellement, cette manière de procéder m'a, d'un côté donné la possibilité d'explorer ma créativité – notamment dans la création de l'outil pédagogique, dont j'ai pu choisir le sujet et la forme de réalisation – et, d'un autre côté, j'y ai trouvé un fonctionnement de travail qui correspond complètement à mes attentes et à mes valeurs. Les tâches que je devais effectuer m'ont clairement confrontée à la difficulté d'un travail de terrain. Au-delà du travail d'animatrice, pour lequel je ne suis pas formée, je devais constamment penser, lors du travail de rédaction de l'outil pédagogique, à adapter mes propos pour les rendre accessibles à tout type de public afin de remplir la mission d'éducation permanente. Finalement, ce stage m'a permis de valoriser des compétences qui dépassent et sortent largement du cadre académique. Les ambitions et les motivations étant tout à fait différentes.

J'ai cependant eu quelques difficultés quant à la gestion très pratique de l'association. En effet, j'ai pu constater que, pour toute décision, il fallait avoir l'aval du CA et que cette lourdeur administrative est pénible lorsqu'il faut donner des réponses urgentes ou lors de la prise de décision sur des aspects plus techniques de la gestion quotidienne. Comme énoncé précédemment, le fait de devoir se positionner sur l'un ou l'autre sujet inhérent aux débats féministes, m'a mise mal à l'aise à certains moments. N'étant pas en accord sur tous les points, j'ai constaté combien certains désaccords peuvent être difficilement abordables et comment à ces moments précis les différentes personnalités peuvent jouer dans le bien-être d'une équipe. L'autre grande difficulté du stage a été de me voir plongée dans des questions sur lesquelles je n'ai que des connaissances théoriques et qui ne m'ont jamais touchée personnellement. Que ce soit pour les témoignages très lourds que j'ai pu recevoir ou encore pour les interventions durant les animations, je ne me sentais pas souvent légitime de réagir, n'ayant moi-même pas le vécu d'une première concernée. J'ai cependant pu faire part de ces inquiétudes aux membres de l'équipe. Elles m'ont rassuré en mettant en avant la plus-value du travail plus théorique touchant aux questions de genre que je pouvais leur apporter. Elles y voyaient une possibilité de mise en perspective de leurs propres expériences afin de pouvoir répondre de manière plus adéquate aux différents problèmes. Enfin, je pense avoir fourni un travail de qualité durant toute la période de ce stage et avoir respecté les lignes et les valeurs majeures d'AWSA-Be.

PARTIE II – AWSA-Be, le féminisme arabe en Belgique

Introduction

“Just a few months earlier, they had decided to close down the Arab Women’s Solidarity Association I founded ten years before, and to ban the magazine Noon that we had been publishing for almost two years”(Nawal El-Saadawi¹⁸)

Arab Women’s Solidarity Association a attiré notre attention car il existe, à Bruxelles, une association du même nom, se revendiquant comme une des branches indépendantes de celle-ci. A partir de ce constat, les conditions d’émergence de cette ASBL belge nous ont posé question. En y regardant de plus près, le nom d’AWSA n’est pas le seul à avoir été maintenu. Les valeurs et les objectifs défendus – féminisme, laïcité, défense des droits des femmes – semblent être les mêmes que ceux de l’association-mère. Or, l’une a été créée en 1982, dans un pays du monde arabe alors que l’autre naît en 2004 dans un pays occidental, la Belgique. La question des enjeux entourant cette transposition nous a dès lors paru centrale. Comment une association qui défend une des formes du féminisme arabe peut-elle s’implanter dans un contexte qui diffère de son contexte d’émergence, voire qui lui est hostile ? Quelles nouvelles stratégies doit-elle mettre en place afin de répondre au mieux aux besoins des femmes originaires ou issues du monde arabe ? Quelles sont la posture et la responsabilité de Nawal El-Saadawi, instigatrice des deux associations, dans cette transposition ? Nous avons décidé d’aborder ces questions en nous focalisant sur une problématique centrale à laquelle nous tenterons de répondre dans ce mémoire : quels sont les enjeux de la transposition d’une association féministe ayant vu le jour dans un pays arabo-musulman, l’Egypte, vers une filiale belge ?

Pour ce faire, nous avons décidé de croiser des données empiriques¹⁹ récoltées pendant la période de stage avec des ouvrages académiques. Afin de faire ressortir nos deux hypothèses, nous allons tout d’abord proposer un rapide historique du féminisme arabe afin d’ouvrir au cadre spécifique dans lequel s’inscrivent AWSA International et leurs revendications. Ensuite, nous aborderons plus en détail la création d’AWSA et de ses différentes branches – en insistant sur AWSA-Be. L’objectif étant de comprendre où et comment elles se sont formées mais aussi de saisir leurs modalités d’action et leurs points de divergence et congruence. Une fois ce cadre général établi, nous pourrons nous pencher sur nos deux hypothèses. Premièrement, nous analyserons la réception et le positionnement des œuvres et des discours de la militante et

¹⁸ EL-SAADAWI Nawal, *Walking through Fire: The later years of Nawal El-Saadawi, in her own words*, ZED Books, Edition 2018, p.16

¹⁹ Il s’agit entre autres de notes prises pendant les réunions d’équipe ou pendant les animations, d’outils pédagogiques en libre accès sur le site d’AWSA-Be et d’un entretien réalisé avec la présidente de l’association.

écrivaine Nawal El-Saadawi, figure incontournable de toutes les branches d'AWSA. Nous suggérons que c'est la position particulière de l'auteure qui permet d'ouvrir les réflexions sur les tensions qu'engendre la transposition d'une association issue du monde arabe vers un pays occidental. Secondement, nous traiterons des enjeux de mise en place spécifique qu'implique une transposition d'un contexte socio-culturel à un autre. Nous pensons AWSA-Be a réussi à répondre à ce changement en élaborant une démarche intersectionnelle. En conclusion, nous suggérerons qu'une telle transposition amène *de facto* une transformation de l'association.

Historique du féminisme arabe

A l'image du monde arabe lui-même, le féminisme arabe est un mouvement hétérogène, local et difficile à linéariser. Néanmoins, par souci de clarté, nous pouvons dessiner une trajectoire commune articulée autour de quatre grandes périodes historiques, débutant avec la *nahda* au 19^e siècle et allant jusqu'au déclenchement du printemps arabe, en passant par les luttes indépendantistes et les féminismes nationaux du 20^e siècle²⁰. Cependant, aucune de ces périodes n'est hermétique aux autres, au contraire, elles se chevauchent constamment.

La Nahda : 19^e siècle – 1920

Les premières remises en question de la situation et de la condition des femmes s'amorcent durant la période de la renaissance arabe, la *nahda*²¹, et en parallèle aux questions féminines européennes à la fin du 19^e siècle. Bien que le mouvement de libération des femmes évolue au travers de tout le monde arabe, s'articulant différemment selon les réalités géopolitiques, les premières revendications émanent de l'Égypte et remontent à 1892, selon l'historienne Sandrine Mansour. Les Égyptiennes sont les premières à avoir contesté le mariage, le port du voile, la pauvreté ou encore le manque d'éducation et de travail des femmes et des filles tout en revendiquant un statut *égalitaire* de la femme arabo-musulmane²². C'est notamment grâce aux écrits des théoriciens comme Qasim Amin, auteur de *La libération de la femme*, Mansour Fahmy et plus tard, grâce aux salons/clubs/cercles littéraires et aux journaux féminins de femmes aisées – bourgeoises et aristocrates – que cette pensée a commencé à se

²⁰ AWSA-Be, « Livret théorique : Les féminismes du monde arabe à travers le temps », *Outil pédagogique* disponible sur <https://www.awsa.be/fr/page/outils-pedagogiques>

²¹ Période historique s'étalant de la fin du 18^e siècle aux années 1950. Souvent traduit par « renaissance », la *nahda* correspond à « la revendication de la liberté en littérature, l'émergence de l'idée de nation, la redécouverte d'un passé médiéval idéalisé, le conflit de générations et la crise de l'autorité, la prédominance du modèle constitutionnel en matière politique. » Mouvement d'émancipations multiples, la *nahda* touche aussi bien le domaine des arts, des politiques identitaires construites autour des contextes coloniaux que les questions d'émancipation féminine. Cf. DUPONT Anne-Laure, « Nahda, la renaissance arabe », *Manière de voir*, n°106, août-septembre 2009

²² MANSOUR Sandrine, « La naissance des mouvements de femmes au Levant », *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 35, N°2/2016, p.25

diffuser et à rayonner à travers tout le monde arabe²³. Partout, les femmes ont recours aux espaces qui leur sont traditionnellement dédiés – tels que les harems, leurs maisons – pour entamer des discussions et des débats sur leur propre situation et l’amélioration de leurs conditions de vie, mettant ainsi à profit les espaces où elles sont recluses pour interroger cette réclusion même²⁴. Les salons littéraires s’avèrent également être des lieux privilégiés de politisation des femmes, à une époque où l’ordre social et le contexte ne leur permettaient pas d’émettre une parole politique ni de s’exprimer librement dans l’espace public. Elles devaient cependant toujours passer par un parent masculin (père, frère, époux, etc.) pour exprimer leurs revendications²⁵. C’est pourquoi, la majorité des ouvrages publiés à cette époque sont rédigés par des hommes.

La base argumentative en faveur d’une amélioration des conditions des femmes reposait sur l’idée qu’elle était nécessaire à la modernisation du monde arabe. Modernisation qui était devenue un leitmotiv durant la *nahda*. Pour l’égyptien Qasim Amin, l’Egypte ne peut atteindre sa modernité qu’en libérant les femmes de leur condition. Le Tunisien, anticolonialiste et défenseur des droits des femmes, Tahar Haddad dénonce lui aussi la condition féminine dans *Notre femme, la législation islamique et la société*²⁶. Ces réformistes de la *nahda* voyaient dans l’émancipation et dans l’amélioration de la condition des femmes une nécessité pour arriver à la modernisation des pays arabes²⁷. Les principales revendications des mouvements de femmes et de ces théoriciens se matérialisent dans l’abolition du voile, de la répudiation et de la polygamie ainsi que dans le droit à l’éducation.

Considérée comme une pionnière du féminisme arabe en général et du féminisme égyptien en particulier, Houda Shaarawi a été la première femme à se dévoiler en public en 1923 alors qu’elle rentrait au Caire après un congrès féministe international organisé à Rome. Elle deviendra le symbole d’une femme forte et indépendante dont le geste inspira de nombreuses autres femmes qui décidèrent de montrer leurs visages et chevelures à découvert. Shaarawi fonda également l’Union féministe égyptienne dont les objectifs étaient la lutte pour

²³ BIENAÏMÉ Charlotte, *Féministes du monde arabe : enquête sur une génération qui change le monde*, Les arènes, Paris, 2016, p. 14

²⁴ *Ibidem*

²⁵ MAHFOUDH Dorra, MAHFOUDH Amel, « Mobilisations des femmes et mouvement féministe en Tunisie », *Nouvelles Questions Féministes*, 2014/2 (Vol.33), p.17

²⁶ BEN MAHMOUD Ferial, « La révolution des femmes – un siècle de féminisme arabe », Documentaire, 2014, 52min

²⁷ BESSIS Sophie, « Les femmes, enjeu des rivalités coloniales et postcoloniales entre les deux rives de la Méditerranée », *Les Temps Modernes* 2013/3 (n° 674-675), p. 365

l'indépendance matérielle des femmes, l'égalité politique et sociale avec les hommes et la collaboration entre les femmes arabes et européennes²⁸.

Les luttes indépendantistes et le féminisme d'État : 1920 – 1970

A partir des années 1920, les luttes féminines prennent un nouveau tournant et s'ancrent principalement dans les luttes indépendantistes et dans la décolonisation. Bien qu'il y ait des avancées majeures en matière de droits des femmes, notamment avec l'abolition des harems, la scolarisation des filles ou encore le droit de vote des femmes, de nombreuses barrières s'interposent encore à leur émancipation.

La rupture engendrée par le démantèlement de l'empire Ottoman et la signature des accords de Sykes-Picot en 1916 oblige les nouveaux Etats arabes à s'adapter doublement à ce nouvel ordre géopolitique. D'une part, ils doivent lutter contre les puissances coloniales et leurs ingérences et d'autre part, ils tentent de se construire en tant qu'Etat-Nation²⁹. La *nahda* ayant déjà amorcé l'identification à une arabité forte, notamment par le renouvellement et l'extension de la langue et de la culture arabe, les périodes de luttes d'indépendance amplifient ce mouvement. Le besoin de libération nationale et l'affranchissement des colonisateurs deviennent les deux objectifs premiers et principaux, entrant sur certains plans directement en conflit avec les revendications féministes. En effet, beaucoup de féministes arabes sont accusées d'importer des concepts et des revendications occidentales ou du moins d'inspiration coloniale, tels que le « féminisme », l'éducation des filles, la suppression du voile, la possibilité de divorcer pour les femmes ou encore la question de l'héritage, empêchant la totale décolonisation des pays arabes. Devenant un véritable enjeu de pouvoir masculin, les femmes ainsi que leurs droits sont instrumentalisés aussi bien par les nouvelles forces indépendantistes que par les puissances coloniales. « Du côté du colonisateur, la stigmatisation : une société qui enferme ses femmes ne peut être qu'arriérée. Du côté du colonisé, la peur : perdre le contrôle sur les femmes est assurément le signe le plus radical de la victoire de l'occupant »³⁰. Deux tendances se dessinent encore parmi les forces indépendantistes : celles qui hiérarchisent les valeurs et les luttes, reléguant les revendications féministes au second plan et celles qui n'entendent pas accorder leur autonomie aux femmes, même une fois l'indépendance acquise³¹. L'utilisation

²⁸ BEN MAHMOUD Ferial, « La révolution des femmes – un siècle de féminisme arabe », Documentaire, 2014, 52min

²⁹ MANSOUR Sandrine, *loc.cit.*, p.20

³⁰ BESSIS Sophie, *loc.cit.*, p. 364

³¹ Prenons pour exemple l'opposition entre la Tunisie de Bourguiba et l'Algérie du FLN. Pour le premier, l'émancipation des femmes se fera après l'indépendance, alors que pour le second la subordination des femmes reste immuable car présente dans le Coran.

par les différents acteurs politiques de l'argumentaire religieux leur permet aussi de discréditer les volontés d'émancipation et de libération des femmes³².

Les femmes continuent tout de même à s'investir dans les luttes féministes mais surtout dans les luttes indépendantistes. De manière plus concrète, les formes de mobilisation entreprises par les femmes changent, passant des sociétés littéraires et philanthropiques aux organisations nationalistes et féministes³³. A titre d'exemple, un congrès féministe arabe³⁴ est organisé au Caire en 1944, suite à l'appel d'Houda Shaarawi. Ce congrès avait des revendications féministes et nationalistes panarabes et son objectif était « l'élaboration d'une véritable citoyenneté pour les hommes et les femmes »³⁵.

La même année se crée l'Union des femmes de Tunisie. La lutte pour les droits des femmes en est l'un des objectifs majeurs et prend place dans le prolongement des luttes anticoloniales³⁶. Ainsi, les féministes de l'époque s'impliquent pleinement dans les questions d'indépendance. Elles intègrent la lutte par le social, étant donné qu'il s'agit du seul rôle qui leur est attribué en leur qualité de *femme*. Cet investissement engendre une prise de conscience et une politisation de leur condition de dominées et colonisées, ainsi qu'une nécessité de travailler ensemble pour revendiquer leurs droits³⁷. Cependant, la rhétorique déployée par les forces modernisatrices et nationalistes présente l'évolution des sociétés arabo-musulmanes comme étant linéaire : d'abord se libérer des colonisateurs, puis se construire en tant qu'Etat indépendant, et seulement après s'ensuivront les droits des femmes et leur libération³⁸. Ainsi, mis à part l'éducation des jeunes filles vue comme un vecteur d'essor économique, les revendications féministes sont reléguées au second plan.

Avec l'acquisition progressive des indépendances, les droits des femmes sont implémentés de différentes façons selon les pays du monde arabe. La volonté des nouveaux leaders politiques de prouver la « modernité » de leurs pays respectifs aux pays occidentaux,

³² JASSER Ghaïss *et al.* « Les luttes des femmes arabes contre le patriarcat, les pouvoirs tyranniques, l'islamisme, le colonialisme et le néocolonialisme », *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 35, N°2/2016, p.7

³³ BIENAIMÉ Charlotte, *op.cit.*, p. 15

³⁴ Il s'agit du premier Congrès féministe arabe ayant eu lieu le 11 décembre 1944 au Caire. Parmi les représentantes – issus de milieux aisés et éduqués – se trouvent des féministes d'Égypte, de Syrie, du Liban, de Transjordanie et d'Irak. A l'adresse de tous les gouvernements arabes, les thèmes développés sont : 1) une amélioration du cadre juridique pour les femmes, surtout en ce qui concerne les mariages et les divorces ainsi qu'une « parité absolue entre l'Européenne et l'Orientale tout en respectant les préceptes religieux » 2) le droit de vote et l'éligibilité des femmes ainsi que leur accession à toutes les fonctions 3) l'indépendance de chaque pays arabe, la volonté d'établir un panarabisme et l'indépendance de la Palestine. Cf. MANSOUR Sandrine, *loc.cit.*, p.30-31

³⁵ BIENAIMÉ Charlotte, *op.cit.*, p. 16

³⁶ BEN MAHMOUD Feriel, « La révolution des femmes – un siècle de féminisme arabe », Documentaire, 2014, 52min

³⁷ MAHFOUDH Dorra, MAHFOUDH Amel, *loc.cit.*, p.14

³⁸ MANSOUR Sandrine, *loc.cit.*, p.20

les engage dans une instrumentalisation des droits des femmes, mettant pour certains un réel féminisme d'Etat en place. La Tunisie d'Habib Bourguiba, proclame dès 1956, un nouveau code du statut personnel qui abolit la polygamie et la répudiation, instaure le divorce judiciaire et fixe l'âge minimum du mariage à 17 ans, associant l'idée d'Etat moderne à celle d'émancipation des femmes. Bourguiba instaure également des politiques de contrôle des naissances en ouvrant des plannings familiaux, en autorisant la contraception et en légalisant l'avortement en 1973. Pour autant, ce féminisme d'Etat s'avère fortement imprégné de paternalisme, présentant Bourguiba comme le libérateur des femmes tunisiennes³⁹.

Par ailleurs, la Tunisie reste un Etat d'exception dans le monde arabe. En effet, dans les autres pays les indépendances vont plutôt tendre à marginaliser les combats féministes. Bien que, sous la présidence de Gamal Abdel Nasser, les femmes obtiennent le droit de vote, qu'elles aient accès à l'éducation et plus largement à l'espace public et au marché du travail, ou encore qu'elles puissent enlever leur voile, l'Egypte reste un pays majoritairement rural, conservateur et à l'ancrage religieux fort. Le contexte spécifique de l'Egypte ne permet pas d'entreprendre autant de changements sociaux qu'en Tunisie. Le panarabisme – fortement lié à l'islamité – porté par Nasser, se répercute en Irak et en Syrie or, tout comme l'Egypte, ces deux pays désirent améliorer la condition des femmes sans pour autant modifier durablement leur statut. L'Algérie pour sa part, se démarque par une ambiguïté forte au sein du nouveau parti unique, le Front de Libération Nationale (FLN). Se représentant comme un parti révolutionnaire et socialiste, le FLN et ses politiques restent fortement influencés par la religion. Fadéla M'Rabet, ancienne combattante du FLN, dénonce d'ailleurs cette dérive du parti, exposant les promesses non tenues et les politiques adoptées, dont le code du travail très rétrograde en ce qui concerne les femmes⁴⁰.

C'est dans ce cadre général que les luttes féministes se constituent autour de revendications concernant leurs droits en tant que femmes. Leurs mobilisations se forment en réaction aux codes du statut personnel ou aux codes de la famille, très rétrogrades. Elles militent pour leur abolition, pour l'interdiction de la répudiation et de la polygamie, pour le droit au divorce, ou encore pour l'égalité stricte quant à l'héritage. Pour reprendre les paroles de la féministe marocaine Fatima Mernissi,

Nous avons pris conscience d'une double aliénation dont il fallait s'émanciper : aliénation par rapport au processus historique qui a instrumentalisé la religion (en l'occurrence l'islam) pour asservir les femmes et aliénation par rapport aux préjugés ethnocentristes et coloniaux de l'Occident, y compris des chercheur·e·s qui, consciemment ou non, ont figé le statut des femmes

³⁹ Pensons notamment aux dévoilements publics et symboliques de femmes par le président tunisien.

⁴⁰ BEN MAHMOUD Ferial, « La révolution des femmes – un siècle de féminisme arabe », Documentaire, 2014, 52min

des sociétés arabo-musulmanes en niant les luttes de celles-ci et l'évolution des pratiques (une plus grande émancipation des femmes par la scolarisation, le travail salarié et la participation politique)⁴¹.

Autrement dit, Fatima Mernissi reprend d'une part les oppositions faites aux revendications féministes par les acteurs religieux et conservateurs, mettant en avant la tradition et la coutume amenées par l'islam et d'autre part, elle témoigne de la vision orientaliste entretenue dans les pays occidentaux, représentant les femmes arabes comme des êtres soumis et passifs. La féministe égyptienne Nawal El-Saadawi met également un point d'honneur à demander un régime plus démocratique, afin d'atteindre une réelle égalité entre les hommes et les femmes.

Enfin, la question palestinienne tient également un rôle prépondérant dans les récits et processus autour des luttes d'indépendance dans les pays arabes, en ce qu'elle passe d'une lutte nationale à une lutte collective et régionale. Pour Sandrine Mansour, la lutte pour les droits des femmes s'inscrit dans une *échelle des valeurs d'émancipation* : « défense de la nation, défense de la Palestine arabe et, enfin, défense des droits de la femme »⁴².

Adoption de la CEDAW et féminismes musulmans

L'adoption de la CEDAW (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes) par l'ONU en 1979 entame une étape supplémentaire dans l'évolution des féminismes arabes. Actuellement ratifiée par 19 Etats du monde arabe⁴³ (excepté le Soudan et la Somalie), l'objectif de la CEDAW est d'atteindre un idéal d'égalité juridique entre les sexes. Elle prévoit l'identification des facteurs créant et maintenant la discrimination envers les femmes et, pour y pallier, le déploiement d'un dispositif juridique conséquent – révision de la Constitution, abrogation de normes juridiques allant dans le sens contraire, etc. Bien que les Etats arabes soient signataires de cette Convention internationale, ils émettent des réserves quant à la compatibilité de celle-ci avec leurs textes régionaux ou nationaux et font primer leurs spécificités culturelles – notamment celle de rester dans le respect de la Charia. Hafidha Chekir pointe ainsi les paradoxes et les réticences soulevées par les Etats arabes à modifier les normes inégalitaires et discriminantes touchant les femmes⁴⁴. Les associations féministes continuent donc leur lutte face aux inégalités présentes *dans* la loi, avec maintenant à leur disposition un arsenal juridique international ratifié par une majorité des Etats arabes –

⁴¹ DRAOUI Dorra Mahfoudh, « Fatima Mernissi (1940-2015) : la lutte pour un féminisme sans tutelle », *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 35, N°2/2016, p.154

⁴² MANSOUR Sandrine, *loc.cit.*, p.21-22

⁴³ Le monde arabe est ici défini par les pays membres de la Ligue des Etats arabes.

⁴⁴ CHEKIR Hafidha « Le combat pour les droits des femmes dans le monde arabe », *Fondation Maison des sciences de l'homme*, n°70, juin 2014, p. 15-16

sur lequel s'appuyer. En effet, de nombreux textes juridiques font état d'une égalité *devant* la loi mais pas *dans* la loi. A l'image des législations entourant les Codes des statuts personnels ou les Codes de la famille, les femmes ne sont pas les égales des hommes, en ce qui concerne l'héritage ou encore le mariage.

Cette période est également marquée par l'émergence des féminismes islamiques. Selon Ghaliya Djelloul, cette mouvance s'est constituée dans les années 1990 et 2000 aussi bien dans le monde arabe que dans d'autres aires géographiques et elle se fonde sur le croisement entre les discours religieux et les discours militants. « Cette dynamique est le fait d'une élite intellectuelle qui s'engage dans des recherches pour revisiter le patrimoine islamique aux niveaux historique, théologique et légal »⁴⁵. Selon l'historienne Sophie Bessis, deux mouvements principaux de féministes se dessinent alors, avec d'une part les féministes laïques – revendiquant un Etat laïque et démocratique afin d'être réellement égaux·les en droit – et d'autre part les féministes islamiques – faisant de la relecture et réinterprétation féministe des textes religieux une priorité⁴⁶. Les premières faisant l'objet de nombreuses critiques, notamment des conservateurs et/ou des nationalistes car elles importeraient des concepts et réflexions trop occidentalisées, mettant ainsi une mainmise des anciennes puissances coloniales sur les pays arabes⁴⁷.

Printemps arabe et nouvelle vague de féministes

Enfin, les bouleversements sociaux et sociétaux amenés en 2011 par les révolutions arabes marquent également un tournant dans les conceptions et les revendications féministes. Durant les manifestations entre 2011 et 2012, de nombreuses femmes ont été victimes d'agressions sexuelles et de viols⁴⁸. Révélatrices de sociétés patriarcales, ces violences ont contribué à empêcher la présence des femmes dans l'espace public mais également à confisquer leur prise de décision politique dans des périodes de transformations sociales et politiques. Toutes ces agressions ne sont pas sans rappeler « les périodes post-indépendance au Maroc, en Algérie ou en Egypte quand les femmes bien qu'ayant participé activement au mouvement de libération nationale, et ce, par-delà leurs revendications spécifiques, se sont vues écarter du pouvoir sans améliorations notables de leurs droits »⁴⁹.

⁴⁵ DJELLOUL Ghaliya, *Parcours de féministes musulmanes belges. De l'engagement dans l'islam aux droits des femmes*, Academia-L'Harmattan, 2013, p. 9

⁴⁶ Par exemple, la théologienne marocaine Asma Lamrabet propose une réinterprétation féministe et féminine des textes sacrés. Elle permet ainsi d'ouvrir aux femmes le champ théologique qui leur était jusqu'alors fermé.

⁴⁷ BESSIS Sophie, *loc.cit.*, p. 371

⁴⁸ TALON Claire, « Les viols et agressions de femmes se multiplient place Tahrir, au Caire », *Le Monde*, 30/06/2012, exemple frappant au Caire mais ces agressions sexuelles étaient également présentes dans d'autres pays du monde arabe.

⁴⁹ BIENAIMÉ Charlotte, *op.cit.*, p. 48

Les réseaux sociaux et internet de manière générale ont également permis de mettre en lumière une nouvelle vague de jeunes féministes dans les pays du monde arabe. En effet, alors que leurs aînées étaient particulièrement concentrées sur l'acquisition et l'abolition de droits, sur les aspects juridiques et socio-économiques de l'inégalité de genre, ces nouvelles féministes abordent deux grands tabous : le corps et le sexe. En 2013, l'ex-militante Femen tunisienne Amina Sboui publie une photo d'elle seins nus et arborant la description suivante en arabe : « mon corps m'appartient et n'est l'honneur de personne ». Cette photo a provoqué de nombreuses réactions en Tunisie mais également dans d'autres pays arabes. Ces nouvelles féministes élargissent ainsi leurs revendications aux questions de l'appropriation du corps des femmes, de la sexualité et de toutes les violences qui en découlent, telles que le harcèlement sexuel, les viols, les tests de virginité, etc⁵⁰. Les nouvelles technologies ont également permis de créer des liens transnationaux entre féministes, à l'image du groupe Facebook « Pour le soulèvement des femmes dans le monde arabe » qui rassemble des femmes et des hommes désirant l'émancipation et la libération des femmes⁵¹.

Création d'AWSA International

Dans l'idée de retracer les enjeux liés à la transposition d'une association égyptienne vers une association belge, nous allons tout d'abord revenir sur la création d'AWSA International, ses objectifs et ses valeurs.

AWSA International⁵² est une ONG créée en 1982 par 120 femmes originaires du monde arabe, et ce, sous le leadership de la docteure, écrivaine et militante égyptienne Nawal El-Saadawi, qui deviendra par la suite présidente de l'association. Ensemble, elles décident de devenir un point d'ancrage de défense des droits des femmes, de prise de conscience de leur oppression à travers le monde mais également d'encourager la solidarité et le travail entre femmes, aussi bien à un niveau national qu'international. De ces objectifs découlent plusieurs principes chers à l'association : 1) promouvoir la participation active des femmes arabes dans la vie sociale, culturelle, économique ainsi que politique – alors qu'elles étaient jusque-là mises

⁵⁰ BEN MAHMOUD Ferial, « La révolution des femmes – un siècle de féminisme arabe », Documentaire, 2014, 52min

⁵¹ « Tous pour le soulèvement des femmes dans le monde arabe », *Slate Afrique*, 09/10/2012, disponible sur <http://www.slateafrique.com/95953/je-suis-avec-le-soulevement-de-la-femme-dans-le-monde-arabe-et-vous-facebook>

⁵² Il s'existerait deux associations distinctes, l'une serait une ONG du nom d'AWSA International et l'autre serait une association égyptienne également du nom d'AWSA, créée en 1982 mais qui aurait obtenu son accréditation par le ministère des affaires sociales égyptiennes uniquement en 1985 cf. « Arab Women's Solidarity Association banned in Egypt », *Women in Action*, Vol.3/91, p. 32, disponible en ligne sur : <http://www.isiswomen.org/phocadownload/print/isispub/wia/wia1991-3/WIA-1991-3-13-AWSA-banned-in-Egypt.pdf>

à distance, voire rejetées de l'espace public et politique – afin de tendre vers une réelle démocratie 2) l'abolition des discriminations basées sur la race, le genre, la classe ou la religion aussi bien dans un cadre familial, de travail, politique national ou international, est une condition nécessaire pour atteindre une justice sociale et enfin 3) une compréhension critique des besoins des femmes arabes, de leurs multiples expériences de vie, ainsi que du système, de l'idéologie et des valeurs dans lesquels elles vivent, est nécessaire afin qu'elles accèdent à une réelle autonomie⁵³.

En accord avec les idéaux féministes de l'époque, AWSA désire démontrer le lien entre la pleine libération des sociétés arabes – libérées de la domination économique, culturelle et médiatique occidentale – et la libération des femmes. L'association croît rapidement et atteint les 3000 membres en 1985. En cette même année, elle se voit également conférer un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies⁵⁴.

Le champ d'activités d'AWSA International, très varié, est surtout à portée informative et éducative. Entre 1982 et 1991, l'association organise aussi bien des conférences internationales que des projets d'aide financière pour des femmes défavorisées, elle collabore à la production de films sur les vies des femmes arabes, organise des séminaires hebdomadaires, des activités à portée éducative ou encore des débats publics sur les problématiques liées aux femmes. L'ONG comporte également tout un volet éditorial centré sur la publication de livres, de fascicules, de livrets de chants ou encore de manuels de lecture à destination de femmes en milieu rural. Elle publie également sur base trimestrielle, un magazine littéraire, *Al-nūn*. Autrement dit, l'ambition d'AWSA International est de proposer des projets économiques, culturels, audio-visuels et de self-help⁵⁵.

En 1991, AWSA International prend publiquement position contre la guerre du Golfe et elle demande à l'ONU de réagir en ce sens. Pour l'association, cette guerre allait non seulement accroître la crise économique, favoriser la résurgence de politiques fanatiques et de groupes religieux, mais surtout voir resurgir une domination néocoloniale dans le monde arabe. Ceci mènerait inévitablement à un retour en arrière pour les droits des femmes, ainsi que pour la situation des populations les plus pauvres. En réaction, le gouvernement égyptien décide dans un premier temps de fermer le magazine de l'association puis d'interdire l'association elle-même – arguant une irrégularité dans les comptes – avant de reverser tous les fonds à une

⁵³ "Arab Women Solidarity Association", *University of Pennsylvania – African studies Centre*, application form, disponible en ligne sur: https://www.africa.upenn.edu/Org_Institutes/Arab_Women_19657.html

⁵⁴ STEPHAN Rita « Arab Women's Solidarity association », in *Encyclopedia of the modern Middle East and North Africa 1944-2004*, Philip Mattar, 2004, pp. 268-269

⁵⁵ "Arab Women Solidarity Association", *University of Pennsylvania – African studies Centre*, *loc.cit.*

organisation de femmes islamiques. Interdite en Egypte, l'association a déplacé ses bureaux en Algérie jusqu'en 1996, avant de se réinstaller au Caire. Actuellement, l'association n'est plus active⁵⁶.

Les branches internationales d'AWSA

Il est néanmoins intéressant de constater qu'à partir de l'association égyptienne se sont créées des branches d'AWSA à travers le monde. En 1994, une branche d'AWSA voit le jour à Seattle suite au massacre de Hébron⁵⁷. Parmi ses activités, elle envoya une délégation de femmes originaires du monde arabe à la Conférence Internationale sur la Population et le développement au Caire en 1994 et à la quatrième Conférence Mondiale sur les femmes à Pékin en 1995. AWSA Seattle resta active jusqu'en 1996⁵⁸. En 1995, s'ouvre une autre branche d'AWSA à San Francisco, active sous le nom d'AWSA-North America (NA). Elle se présente elle-même comme une association à but non lucratif et non-sectaire. Très active, les membres d'AWSA-NA ont organisé des événements caritatifs pour les femmes victimes de guerre, une manifestation contre les représentations racistes des femmes arabes dans l'art israélien, un workshop sur les images racistes des hommes et femmes arabes dans les médias ou encore des événements d'empowerment pour les femmes arabes et leurs communautés. Les dernières activités de cette branche remontent à juin 2002. En 1999, des membres d'AWSA-NA montèrent Cyber-AWSA qui deviendra plus tard AWSA United. AWSA United a pour but de se détacher de toute branche locale d'AWSA et se propose d'être un tremplin virtuel pour l'activisme relié aux problématiques touchant les femmes arabes, ainsi qu'un espace de partage et de regroupement pour les femmes arabes et leurs alliés⁵⁹.

Origines et création d'AWSA-Belgium

En dehors des Etats-Unis, AWSA a également vu le jour en France⁶⁰ et en Belgique – branche actuellement la plus active. Cette dernière a officiellement vu le jour en 2006 en tant qu'ASBL. Le désir de monter une association était présent chez un groupe d'une dizaine de femmes, issues de l'immigration et originaires du monde arabe⁶¹. Pour la plupart, elles étaient

⁵⁶ Malheureusement leur site officiel n'existe plus actuellement, restreignant ainsi les informations disponibles sur l'association égyptienne. Il s'avérait par conséquent très difficile non seulement de trouver les ressources adéquates pour notre recherche, mais également d'être sûre que l'association est définitivement inactive.

⁵⁷ Le massacre d'Hébron est le résultat d'un acte terroriste perpétré le 25 février 1994 par Baruch Goldstein, un colon israélien membre du parti nationaliste-religieux Kach lors de la prière du vendredi pendant le ramadan. Le nombre de victimes est de 29 Palestiniens et de 125 blessés.

⁵⁸ STEPHAN Rita "Creating Solidarity in Cyberspace: The Case of Arab Women's Solidarity Association United" *Journal of Middle East Women's Studies* Vol. 9, No. 1 (Winter 2013), pp. 88

⁵⁹ *Ibid.*, p.89

⁶⁰ Créée en 2009 à Paris, cette branche met surtout en avant son caractère laïc. Pour plus d'informations, voir leur site internet disponible sur <http://www.awsa.fr>

⁶¹ Avec des femmes venues du Liban, d'Algérie, de Palestine ou encore de Syrie.

déjà actives dans le milieu associatif bruxellois, soit dans l'antiracisme ou dans des mouvements pro-palestiniens. Or, toutes s'accordaient sur le fait que, quand il s'agissait d'associations touchant aux femmes et à l'immigration, celles-ci se concentraient surtout sur l'alphabétisation. Leur volonté était dès lors d'offrir « autre chose », de se tourner vers d'autres préoccupations qui touchent les femmes immigrées, et notamment les stéréotypes dont elles sont victimes dans la société belge.

Une fois cette réflexion commune entamée, elles ont participé à la conférence donnée en 2004 par la militante féministe égyptienne Nawal El-Saadawi, de passage en Belgique. Cette dernière y a exprimé son souhait de voir s'ouvrir une branche d'AWSA en Belgique et de continuer son combat pour l'émancipation des femmes et l'amélioration de leurs conditions. Pour Noura Amer, fondatrice et présidente actuelle d'AWSA-Be, l'association de Nawal El-Saadawi correspondait en tout point à ce qu'elle et ses amies désiraient créer ici à Bruxelles. En effet, AWSA International était non seulement représentative de leur groupe de femmes, en ce qu'elle regroupe beaucoup de nationalités du monde arabe, mais elle correspondait aussi parfaitement en termes d'objectifs. C'est ainsi que ce groupe de femmes a décidé de répondre à l'appel de Nawal El-Saadawi et de créer AWSA-Belgium. De 2004 à 2006, l'association belge existe en tant qu'association de fait. Au départ, les activités se donnent dans un cadre privé (chez l'une ou l'autre des membres) et ont pour but d'une part de débattre de la condition des femmes – aussi bien la leur que celle des femmes dans le monde arabe – et d'autre part de déterminer quels sont les besoins pour les femmes originaires du monde arabe ici en Belgique. Une première réponse est apportée en mettant en place des activités culturelles, comme la chorale ou les cours d'arabe, et en offrant ainsi un espace de partage et de solidarité.

Dès 2006, l'association rédige ses statuts – sur base des statuts de l'association égyptienne – et devient une ASBL. Même si les statuts ont une base commune, et que l'impulsion de créer AWSA-Be a été déclenchée par Nawal El-Saadawi elle-même, l'ASBL belge est complètement indépendante de son versant égyptien. L'obtention de subsides permet à AWSA-Be de continuer à diversifier ses activités, basées sur l'identification des différents besoins de son public cible, mais également d'engager une employée à temps plein⁶². Aujourd'hui, l'ASBL continue à se développer et compte trois employées rémunérées⁶³.

Maintenant que nous avons défini le cadre général dans lequel s'inscrit notre recherche, à savoir un historique succinct du féminisme arabe et les origines d'AWSA, nous allons nous

⁶² Entretien avec Noura Amer, présidente d'AWSA-Be, le 29 mars 2018

⁶³ Pour une description plus complète et détaillée des activités récentes d'AWSA-Be voir le rapport de stage « Activités de l'association ».

plonger plus particulièrement sur deux des enjeux que pose la transposition d'une association s'inscrivant dans le contexte égyptien des années 1980 vers une association belge du même nom née en 2004. Dans un premier temps, nous allons revenir sur la place de la militante féministe égyptienne Nawal El-Saadawi comme vecteur spécifique dans la création d'AWSA-Be et dans un second temps, nous allons nous concentrer sur les conséquences qu'engendre un changement de situation territoriale/spatiale pour une association spécifiquement située.

Une dynamique spécifique impulsée par Nawal El-Saadawi

Pour comprendre les enjeux qui entourent la transposition d'une association féministe égyptienne vers une association féministe belge, il nous semble important d'approfondir la question de l'émergence d'AWSA-Be. Comme vu plus haut, l'envie de s'investir dans le monde associatif était déjà présente pour ce groupe bruxellois d'une dizaine de femmes. Or, c'est par la venue de Nawal El-Saadawi que le projet a réellement pris forme et que l'association a commencé à se structurer. Nous supposons que c'est la position caractéristique, les valeurs qu'elle partage et la réception des œuvres d'El-Saadawi qui ont permis de donner l'impulsion nécessaire à la création d'AWSA-Be.

Née en octobre 1931 à Kafr Tahla, petit village près du Caire, Nawal El-Saadawi grandit et suit des études de psychiatrie dans la faculté de médecine au Caire. Diplômée en 1955, elle commence à travailler comme médecin au centre de santé (*health unit*) de Kafr Tahla. Puis de 1963 à 1972, elle travaille comme directrice générale pour le département d'éducation à la santé publique au ministère de la santé. Sa carrière oscille entre sa profession de médecin et celle d'écrivaine. Elle publie notamment *Al-mar'ah wa al-jins* (« La femme et le sexe : ou Les souffrances d'une malheureuse opprimée ») en 1969 dont le contenu sera condamné par les autorités politiques et religieuses. En septembre 1981, elle est arrêtée et emprisonnée pendant deux mois, période pendant laquelle elle écrira *Mudhakkirāt fī sijn al-nisā'* (« Mémoires de la prison des femmes »). Se dédiant ensuite entièrement à l'écriture et à ses luttes féministe, anti-impérialiste et anticapitaliste, elle crée AWSA en 1982 avec d'autres féministes du monde arabe. Parmi ses nombreuses œuvres littéraires, se trouve encore *Al-wajh al-'arī lī al-mar'ah al-arabiyyah* (1977, « La face cachée d'Eve : les femmes dans le monde arabe »), *Al-ḥubb fī zaman al-naft* (1993, « Love in the Kingdom of Oil »), ou encore *Al-riwāyah* (2004, « The Novel »). De renommée internationale, ses ouvrages sont traduits dans plus de 30 langues. En

2004 elle obtient notamment le prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe⁶⁴ et le *Women of the Year Award (UK)* en 2011⁶⁵.

Le rôle joué par El-Saadawi dans la création d'AWSA-Be est fondateur et nous oblige à nous interroger à la fois sur l'image et la parole spécifiques qu'elle émet ainsi que sur la réception de celles-ci dans un contexte plus occidental, dépassant le monde arabo-musulman initial. Comme le fait remarquer la chercheuse Tina Pavlović, El-Saadawi tient une double posture. Tout d'abord, celle d'auteure égyptienne, écrivant en arabe et dont les ouvrages sont destinés à un public arabe ensuite, celle d'intellectuelle « voyageuse » du « tiers monde » qui s'adresse à un public occidental et majoritairement anglophone – notamment grâce à la traduction de ses œuvres, de ses cours ou encore de ses interviews⁶⁶. En s'intéressant de plus près à la traduction anglaise des œuvres d'El-Saadawi, Amal Amireh s'est également rendu compte de la capacité de l'activiste à moduler ses discours en fonction des différents publics auxquels elle s'adresse. Nous suivrons donc le travail de cette dernière pour constater l'ambiguïté dans laquelle se trouve El-Saadawi ainsi que les tensions qui en résultent non seulement pour les fondatrices d'AWSA-Be mais également pour le public belge.

Le texte n'étant pas dissociable du contexte – celui dans lequel il est rédigé mais aussi celui dans lequel il est réceptionné – les écrits et la parole de Nawal El-Saadawi doivent y être replacés. Amireh démontre ainsi méticuleusement comment la consommation du travail féministe d'El-Saadawi par une audience occidentale⁶⁷, empreinte de stéréotypes concernant la culture arabe et les femmes arabes, finit par réinscrire El-Saadawi et réécrire ses textes dans un contexte narratif occidental concernant l'oppression des femmes arabes. La position actuelle d'El-Saadawi dans le monde académique occidental est celle de célébrité et de représentante des auteur·e·s arabes. Par la mobilité dont elle fait preuve, en participant à des conférences internationales et grâce au travail fourni pour l'ONU, elle maintient sa présence internationale

⁶⁴ « Les candidats, de préférence un homme et une femme doivent s'être distingués dans les domaines d'action suivants: protection des droits de l'homme, défense de la démocratie pluraliste, la sensibilisation de l'opinion publique aux questions d'interdépendance et de solidarité mondiales, le renforcement du partenariat Nord-Sud. » Conseil de l'Europe, « Prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe », disponible sur <https://www.coe.int/fr/web/portal/council-of-europe-north-south-prize>

⁶⁵ Biographie basée sur « Nawal El-Saadawi » dans *Encyclopædia Britannica*, disponible sur <https://www.britannica.com/biography/Nawal-El-Saadawi> et EL-SAADAWI Nawal, *op.cit.*

⁶⁶ PAVLOVIĆ Tina, « Negotiation of Identities : An Analysis of Nawal El-Saadawi's Autobiographical Texts », *Feminism in a transnational perspective*, Vol.4, mai 2013, Zagreb, p.147

⁶⁷ Elle s'attarde particulièrement sur le travail produit par les éditions américaines et anglaises, depuis les premières traductions jusqu'à aujourd'hui. Les premières traductions des œuvres d'El-Saadawi apparaissent dans des maisons d'éditions anglaises puis aux Etats-Unis. Sa réception connaît ensuite un glissement de presses politisées à gauche vers des éditions universitaires plus grand public. Enfin, c'est surtout avec le développement des *Women's Studies* et des études de genre que les écrits d'El-Saadawi se répandent dans les cursus universitaires ; in AMIREH Amal, "Arab Feminism in a Transnational World", *Signs*, Vol. 26, No. 1 (automne, 2000), p. 217-218

et continue à être visible en dehors du monde arabe⁶⁸. Or, même si El-Saadawi incarne sa propre parole auprès de son public international, elle reste prise entre les dynamiques de pouvoirs inhérentes aux relations internationales Nord-Sud, rendant sa position d'intellectuelle transnationale difficile en ce qu'elle s'adresse à des audiences occidentales et arabes aux attentes et intérêts divergents. La visibilité occidentale dont bénéficie El-Saadawi a été facilitée par deux grands événements historiques, à savoir l'*United Nations Decade for Women* (1975-1985) de l'ONU ainsi que la révolution iranienne et ses retentissements. Cependant, ce sont également ces deux événements qui, en la rendant visible l'ont aussi reconfigurée pour une audience spécifiquement occidentale⁶⁹. Autrement dit, lorsqu'elle s'adresse à un public occidental, seuls des éléments isolés et en accord avec les stéréotypes occidentaux seront rapportés et mis en lumière⁷⁰. Pour autant, les préfaces ajoutées par El-Saadawi dans les versions anglophones de ses livres ou le contenu de ses interventions publiques montrent la lucidité dont elle fait preuve. D'une part, elle est consciente que la critique de la condition des femmes arabes qu'elle propose puisse être utilisée par les lecteur·trice·s occidentaux pour réaffirmer leurs stéréotypes à l'égard des sociétés dites du « Tiers-monde » et les utiliser comme repoussoir dans la construction de leur propre monde. D'autre part, El-Saadawi est consciente de la nécessité de varier son adresse en fonction des publics rencontrés, d'autant plus si elle désire maintenir sa position d'intellectuelle égyptienne internationale.

Par ailleurs, les modifications européennes et américaines apportées aussi bien à la forme qu'au contenu de ses livres sont frappantes. Des changements tels qu'une modification essentialisante dans la traduction des titres des œuvres⁷¹, une inversion dans l'ordre des chapitres, la suppression de certains chapitres⁷², ou encore l'ajout de sections supplémentaires

⁶⁸ AMIREH Amal, *loc.cit.* p.218

⁶⁹ *Ibid.*, p.220

⁷⁰ Lors de la conférence d'El-Saadawi donnée à Copenhague pour l'ONU, ce sont par exemple des sujets comme la « barbarie » de la clitoridectomie qui seront retenus, en faisant abstraction des autres thèmes mentionnés, comme l'éducation, la santé ou encore les emplois. De la même manière, le focus sera placé, notamment par les féministes occidentales, sur la sexualité et le patriarcat au sein du monde arabe en les isolant complètement des dynamiques colonialistes et des rapports de classe qui leur sont inhérents, dans AMIREH Amal, *loc.cit.* p.220

⁷¹ Son roman *Al-Wajh al-'ari lil-mar'a al-'arabiyyah*, littéralement « la face nue de la femme arabe » devient en anglais *The Hidden face of Eve*, faisant directement écho aux visages cachées par exemple par le voile. Ou encore le roman *Al-mar'ah wa al-jins*, littéralement « les femmes et le sexe », devient dans sa version française « La femme et le sexe : ou Les souffrances d'une malheureuse opprimée », dans AMIREH Amal, *loc.cit.*, p.220

⁷² Dans *La face cachée d'Eve*, deux chapitres entiers ont été supprimés à savoir « *Le travail féminin à la maison* » et « *Femme arabe et socialisme* », chapitre dans lequel El-Saadawi critique l'exploitation capitaliste des femmes et défend un système politique et économique socialiste. Cette suppression prend un sens particulier inscrit dans son contexte, car El-Saadawi émet cette critique lorsque le président Sadate implémente sa politique d'ouverture vers le monde capitaliste, à laquelle elle est fortement opposée, dans AMIREH Amal, *loc.cit.* p.221

créant une nouvelle structure⁷³, sont courants⁷⁴. De cette manière, l'image et la voix d'El-Saadawi sont transformées par l'intervention occidentale afin de les faire coller à un agenda politique et à des préjugés sur le « tiers-monde ». Amireh dira que : « the socialist feminist is rewritten as a liberal individualist and the anti-imperialist as a native informant »⁷⁵. L'autorité donnée à l'expérience d'El-Saadawi par son public occidental est ambivalente. D'une part, l'identification d'un vécu féminin raconté de *l'intérieur* et donnant voix à une « subalterne » est assez positive. Mais, d'autre part, cette expérience particulière n'est audible que lorsqu'elle est validée voire recadrée par les présupposés de l'Occident, rendant de ce fait invisible les rapports de pouvoir plus globaux qui traversent les écrits d'El-Saadawi⁷⁶.

Que ce soit la réception occidentale ou l'image qu'El-Saadawi renvoie, les différents stéréotypes sur les femmes arabes sont non seulement maintenus mais ils continuent à être construits en opposition aux femmes américaines et européennes en ce que les femmes arabes seraient des victimes perpétuelles d'une violence masculine barbare, en plus d'être constamment essentialisées sous la bannière de « la » femme arabe. Il est dès lors nécessaire de réinscrire les travaux d'El-Saadawi dans son contexte égyptien.

Ce sont surtout les œuvres non-fictionnelles de Nawal El-Saadawi qui ont eu une influence sur les lecteur·trice·s, que ce soit en Egypte en particulier ou dans le monde arabe de manière plus générale. Suite à la défaite arabo-égyptienne contre Israël en 1967, les intellectuel·le·s de l'époque ont commencé à diriger leurs critiques vers les régimes corrompus de leurs propres sociétés et à identifier les racines profondes de ce problème. C'est dans ce contexte situé et spécifique que s'inscrivent les premiers écrits d'El-Saadawi. Elle défend ainsi – au même titre que d'autres intellectuel·le·s de l'époque – un rejet des paradigmes et des perspectives apportées par le milieu académique occidental, un rejet de l'obscurantisme religieux et un rejet du patriarcat arabe moderne⁷⁷. El-Saadawi ne fait donc pas figure d'exception lorsqu'elle est replacée dans son contexte d'origine, hormis pour sa critique

⁷³ Alors que dans sa version arabe, *La face cachée d'Eve* ne contient aucun chapitre sur la circoncision, la version anglaise fait apparaître des chapitres comme « The Grandfather with Bad Manners » ou « The Circumcision of Girls », découpant la structure de l'auteure qui inclut ses réflexions sur la circoncision avec d'autres aspects des vies des femmes. Ce nouveau découpage met ainsi en exergue les mutilations génitales féminines comme étant une expérience à part, dans AMIREH Amal, *loc.cit.* p.221

⁷⁴ AMIREH Amal, *loc.cit.*, p.224-228

⁷⁵ *Ibid.*, p.228

⁷⁶ SCOTT Joan, « The Evidence of Experience », *Critical Inquiry*, Vol. 17, No. 4 (été 1991), p. 777

⁷⁷ Cette mise en perspective est particulièrement éclairante quant à la position que tient El-Saadawi par rapport à l'islam en Occident. En effet, elle défend l'islam en ce qu'il ne serait pas la cause première de l'oppression des femmes dans les pays musulmans. Au même titre que les autres religions monothéistes, l'islam est une religion patriarcale, mais il s'agit là de l'essence même de toutes ces religions. Se définissant comme une anti-impérialiste, elle refuse cependant que l'islam soit utilisé pour servir à hiérarchiser et diaboliser les pays arabes, dans AMIREH Amal, *loc.cit.*, p.230

radicale de la sexualité et du genre⁷⁸. Contrairement aux autres féministes de l'époque qui utilisent un vocabulaire académique, elle écrit dans un langage simple et accessible. Elle se penche aussi sur les difficultés des populations pauvres et précarisées, alors que la gauche de l'époque s'adresse plutôt aux classes moyennes et supérieures desquelles elle est issue. Enfin, elle se positionne totalement au sein des considérations féministes des années 70, en ne s'insérant pas dans le féminisme d'Etat prôné par la présidence d'Anwar Sadate et l'agenda réformiste soutenu notamment par son épouse Jihan El-Sadate. Refusant la stratégie des réformes incrémentalistes, El-Saadawi demande une restructuration socialiste de toute la société⁷⁹. De manière étonnante, alors qu'en Occident, le statut d'écrivaine d'El-Saadawi est particulièrement mis en avant, les critiques arabes pour la plupart concluent que cette popularité dépend plutôt du fait qu'elle satisfait les présupposés des lecteur·trice·s occidentaux sur les populations arabes, plutôt que d'un réel mérite littéraire⁸⁰.

Par ailleurs, El-Saadawi ne doit pas être vue comme subissant passivement les interventions faites à son encontre. Elle-même fait preuve d'une capacité à moduler ses discours selon à qui et où elle s'adresse. Comme vu précédemment, elle tente de résister aux mésinterprétations de l'Occident, cependant elle invite aussi à cette lecture en permettant que son travail soit utilisé pour confirmer les préjugés prépondérants sur la culture arabo-musulmane et en encourageant, voire en confirmant cette manière de la lire auprès de ses lecteur·trice·s occidentaux. Dans la manière dont elle se présente, El-Saadawi invite tout autant à la considérer comme une exception et une pionnière à la fois dans la défense des droits des femmes et dans la lutte contre les violences que les femmes subissent. De ce fait, non seulement elle nie et invisibilise tout le travail accompli par les générations d'intellectuelles la précédant, mais elle participe aussi à entretenir la dichotomie essentialisante entre deux pensées féministes – une pensée arabe non influencée par l'Occident et une autre qui serait occidentalisée et forcément opposée à la première. Autrement dit, elle crée une distinction entre son féminisme « authentique » comparé à celui d'autres penseuses arabes qui seraient elles « occidentales » et par conséquent « inauthentiques ». Par conséquent, en disqualifiant les autres féministes arabes, elle maintient cette position de vraie représentante du féminisme arabe, bien que sa pensée synthétise des concepts et des cadres d'origine très différente⁸¹.

⁷⁸ AMIREH Amal, *loc.cit.*, p.230-231

⁷⁹ *Ibid.*, p.232

⁸⁰ *Ibidem.*

⁸¹ *Ibid.*, p.229

En conclusion, en tant qu'intellectuelle mondialement reconnue et originaire du monde arabe, les propos d'El-Saadawi sont exposés à un double processus de recadrage discursif. D'un côté, la modulation de ses discours se fait par la consommation occidentale, afin qu'ils collent et corroborent les intérêts et les attentes stéréotypées sur les populations arabes. De l'autre côté, la connaissance et la maîtrise des codes de ses publics respectifs témoigne de la lucidité et l'*agency* d'El-Saadawi. Or comme nous l'avons vu, cette double localisation des discours ne se fait pas sans tension.

Il est donc possible de comprendre la création d'AWSA-Be à la lumière de cette modulation discursive spécifique. Récompensée du titre de Docteur Honoris Causa par l'ULB et la VUB en 2007, El-Saadawi est venue à plusieurs reprises en Belgique. La réception francophone⁸² de ses ouvrages semble difficile à démontrer sans étude approfondie à l'appui. Néanmoins, il apparaît que ses œuvres sont considérablement moins traduites en français⁸³ et que l'accessibilité au public francophone est moindre car El-Saadawi n'en maîtrise pas la langue.

Qui s'est dès lors senti interpellé par l'adresse de la militante égyptienne en Belgique ? Des femmes issues de l'immigration et originaires du monde arabe qui apparaissent comme tenant à la fois une situation d'entre-deux et une place doublement privilégiée. Leur position d'entre-deux semble être définie par le fait d'appartenir à la fois à une communauté immigrée arabo-musulmane hétérogène et de devoir se conformer aux attentes établies par leur pays d'accueil occidental⁸⁴. Mais elles semblent aussi tenir une place doublement privilégiée en ce qu'elles apparaissent à la fois comme les destinataires par excellence du message d'El-Saadawi en tant que femmes arabes ayant une même expérience de certaines problématiques abordées, et comme partageant les localisations transnationales que connaît El-Saadawi. La position particulière des fondatrices et la création d'AWSA-Be impulsée par la militante égyptienne viennent ainsi définir une partie des enjeux auxquels l'association doit faire face, à savoir celui des discours et des images stéréotypées des femmes originaires du monde arabe.

⁸² AWSA-Be étant une association essentiellement francophone, nous allons nous limiter ici à la réception francophone des œuvres d'El-Saadawi.

⁸³ Certaines traductions de titres se voient même ajouter des sous-titres allant complètement dans le sens d'une essentialisation des femmes arabes tels que la traduction des éditions L'Harmattan « La femme et le sexe, ou Les souffrances d'une malheureuse opprimée » (septembre 2017).

⁸⁴ ILKE Adam, MARTINIELLO Marco « Divergences et convergences des politiques d'intégration dans la Belgique multinationale. Le cas des parcours d'intégration pour les immigrés », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2013, Vol. 29 n°2, pp. 77-93

Transposition d'une association d'un univers socio-culturel à un autre

Après avoir esquissé les tensions dans les discours d'El-Saadawi et leur importance pour AWSA-Be, nous allons maintenant nous pencher sur la façon dont s'articulent les enjeux autour de la mise en place de cette transposition.

Comme nous l'avons vu précédemment, la composition, les valeurs et les objectifs d'AWSA International s'insèrent pleinement dans le féminisme arabe, historiquement situé dans l'Égypte des années 80. Dès sa création, regroupant une centaine de femmes, toutes issues du monde arabe et dépassant le cadre strictement national égyptien, AWSA International s'est positionné comme une association d'émancipation des femmes arabes. Dans la continuité des revendications des féministes arabes, elles promeuvent une conscientisation du lien entre la libération des femmes et celle d'autres groupes opprimés dans la société, posant ainsi une critique globale des différents processus d'oppression et d'exploitation présents dans les pays du monde arabe. Tout comme sa présidente, Nawal El-Saadawi, AWSA se positionne comme anti-impérialiste. Elle insiste aussi sur la place que doivent prendre et obtenir les femmes dans l'espace public, l'urgence de comprendre les besoins des femmes arabes, leurs expériences en tant que femmes et les changements structurels, de valeurs et idéels à mettre en place afin qu'elles continuent leur libération. De ce fait, AWSA est avant tout une association qui se situe historiquement et qui devient intelligible dans son contexte de création. Autrement dit, AWSA est une association féministe de défense des droits des femmes dans une société arabo-musulmane située et déterminée dans le temps et dans l'espace.

Les contextes d'existence différents des deux associations entraînent une transformation d'AWSA vers une authentique AWSA-Be. C'est El-Saadawi qui a émis le souhait de voir AWSA naître en Belgique, alors que l'association originale n'existe plus, impliquant la création d'une association du même nom, aux mêmes valeurs et aux mêmes objectifs dans un pays occidental. Or, cette modification contextuelle s'accompagne de fait, d'une redéfinition des stratégies mises en place en Belgique.

Beaucoup de femmes migrantes arrivent en Belgique grâce aux politiques de regroupement familial, elles n'ont accès au marché du travail qu'à partir des années 60. Confinées dans les emplois précaires, souvent touchant au *care*, les migrantes sont invisibilisées jusqu'à la fin des années 80 où les discours sur l'*incompatibilité* des familles se référant à l'islam avec la société belge se répandent. L'islam devient le principal voire le seul facteur

explicatif du *manque d'intégration* et de la précarité de ces familles⁸⁵. Au fil des années, être musulman·e, ou supposé·e l'être, devient un signe en soi de non-intégration. Les associations féministes « majoritaires »⁸⁶ ne contredisent pas cette vision dominante de la *femme musulmane* comme ensemble homogène et les présentent comme victimes de l'islam et du patriarcat musulman. Avec les années 2000, une nouvelle et troisième vague féministe⁸⁷ apparaît en Belgique. Celle-ci correspond d'une part à l'institutionnalisation des revendications féministes et d'autre part à « l'émergence de courants dissidents et critiques du féminisme universaliste qui, alliant le *Black feminism*, les mouvements gays et lesbiens, transgenres, antiracistes et anticapitalistes, déconstruisent le sujet « les femmes » et les identités sexuelles »⁸⁸. Or, ces courants dissidents ont des difficultés à se faire reconnaître et accepter par les féministes majoritaires. Alors que les réflexions touchant aux femmes minoritaires ne s'amorcent qu'au cours des années 90, et ce, principalement par les questions autour du voile et des femmes sans papiers, Nadine Plateau propose trois raisons expliquant les réticences envers les féminismes minoritaires. Premièrement, les revendications des féministes majoritaires se basent principalement sur leurs expériences et besoins, et la plupart d'entre elles sont issues des classes moyennes et supérieures. Deuxièmement, les différences autour des enjeux de classes et de race sont volontairement minimisées afin de faire émerger uniquement les points communs entre femmes et troisièmement, la certitude persiste au sein des mouvements féministes majoritaires que leurs pratiques et réflexions théoriques – basées sur des valeurs occidentales telles que la laïcité, la démocratie et les droits humains – sont les seules aptes à obtenir leur émancipation⁸⁹. Ces réticences se matérialisent de différentes manières au sein des mouvements féministes : les féministes musulmanes continuent à être stigmatisées, les féministes majoritaires gardent le monopole des postes dans les organisations, elles continuent à entretenir des rapports maternalistes envers les féministes minoritaires et elles montrent une certaine indifférence à la racialisation des questions sociales. Pour finir, il existe toujours très peu de collaboration – ce que les féministes minoritaires ressentent comme un déni de leur féminisme et un consensus

⁸⁵ OUALI Nouria, « Les rapports de domination au sein du mouvement des femmes à Bruxelles : critiques et résistances des féministes minoritaires », *Nouvelles Questions Féministes* 2015/1 (Vol. 34), p. 15

⁸⁶ En se reposant sur les propos de Colette Guillaumin, Nouria Ouali rappelle qu'un groupe « minoritaire » – en opposition au groupe majoritaire – ne renvoie pas à une minoritaire en nombre mais à une asymétrie en être et en droit dans une relation d'oppression et de dépendance face à un groupe majoritaire. Les groupes minoritaires ne partagent ainsi pas des attributs communs mais une forme de rapport social au groupe dominant définie par une domination matérielle – économique et juridique – et par une domination symbolique – sociale.

⁸⁷ Pour plus de détails sur le féminisme en Belgique, voir JACQUES Catherine « Le féminisme en Belgique de la fin du 19e aux années 1970 », *Courrier hebdomadaire du Crisp*, No 2012/2013, 2009/7, pp. 5-54

⁸⁸ OUALI Nouria, *loc.cit.*, p.17-18

⁸⁹ *Ibid.*, p.18-19

tacite sur la validité du modèle universaliste occidental⁹⁰. Tous ces éléments permettent de constater les modifications fondamentales entre les contextes d'apparition d'AWSA et AWSA-Be. Le premier s'insère dans la continuité du mouvement féministe égyptien des années 80 et se heurte à l'hostilité de l'Etat ; le second émerge dans un contexte saturé par le féminisme majoritaire belge dont les retentissements influencent la structuration, les objectifs et les discours des féminismes minoritaires.

Ce contexte général belge dans lequel AWSA-Be, en tant qu'association féministe s'inscrit, soulève des enjeux liés à la racialisation des rapports sociaux. En effet, l'organisation-mère défendait les droits des femmes arabes dans un contexte arabo-musulman. AWSA-Be s'engage elle, dans une défense plus spécifique des droits des femmes, c'est-à-dire en promouvant et défendant les droits des femmes originaires du monde arabe en Belgique. Face à l'essentialisation des femmes arabes présentées comme un groupe monolithique, homogène et surtout opprimé, dans les pays occidentaux⁹¹, il semble qu'AWSA-Be se retrouve dans la nécessité d'adopter une démarche intersectionnelle pour s'insérer dans son contexte d'existence.

La juriste américaine Kimberlé Crenshaw crée en 1991 le terme d'intersectionnalité, dans une réflexion analysant les rapports entre femmes afro-américaines et les institutions blanches aux Etats-Unis. Le terme constitue un outil rendant visible les multiples rapports de domination qui déterminent les identités. Partant du principe que les femmes de couleur subissent des oppressions au croisement entre le racisme et le sexisme, Crenshaw distingue l'intersectionnalité structurelle – les femmes de couleur sont déterminées par les dimensions interdépendantes des structures de race, de classe et de genre – de l'intersectionnalité politique – la position assignée aux femmes de couleur dans au moins deux groupes subordonnés poursuivant des objectifs politiques souvent contradictoires, c'est-à-dire devoir choisir entre la lutte féministe ou la lutte antiraciste⁹². Dans un premier temps, principalement théorisé aux USA, ce concept devait aider à formaliser et à analyser l'interdépendance entre différentes structures de domination mais aussi à proposer un outil politique afin de transformer ces rapports sociaux pour les femmes noires⁹³. Sa théorisation européenne voit dans les structures intersectionnelles un processus de construction des multiples divisions dans les relations

⁹⁰ *Ibidem*.

⁹¹ MOHANTY Chandra, "Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses", *Boundary 2*, Vol. 12/13, 1984, pp. 333-358

⁹² CRENSHAW Kimberlé « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, vol. 39, no. 2, 2005, pp. 51-82

⁹³ Pensons à bell hooks, Collins, Davis, Crenshaw etc.

humaines et sociales – par exemple au sein des institutions, des communautés, du marché du travail ou encore de la famille⁹⁴.

AWSA-Be, par son objet social, mais également par les femmes qui représentent et travaillent pour l'association, est prise dans ces relations d'oppressions multiples. Elle doit donc faire face à une redéfinition de ses modalités d'action afin de pouvoir formaliser son approche intersectionnelle. Selon Patricia Hill Collins, il y a une nécessité pour les femmes marginalisées d'avoir des *safe spaces* dans lesquels elles peuvent s'exprimer entre elles. Ainsi en adaptant ses propos : être entre personnes originaires du monde arabe ne suffit pas, il faut être entre femmes afin de couper court aux dynamiques sexistes et pour qu'une prise de parole puisse avoir lieu. Non seulement cette prise de parole amène un partage d'expériences communes, mais elle permet également de leur donner du sens et ainsi de se définir en tant que sujet. L'avantage évident de ces *safe spaces* est de mener à une conscience à la fois de soi et du groupe comme collectivité opprimée, ce qui rend ainsi possible un *empowerment* tant individuel que collectif⁹⁵. D'une certaine manière, les membres d'AWSA-Be offrent également des *safe spaces*. Pensons notamment aux débuts de l'association, lorsque les membres actives se réunissaient dans le salon les unes des autres afin de réfléchir et de créer de nouvelles activités ou encore aux espaces de discussion ouverts et bienveillants que proposent les animatrices lors de leurs activités⁹⁶. Par ailleurs, la tenue régulière du CA participe également à maintenir cette dynamique de *safe space*, car les membres profitent de cette occasion pour exprimer les besoins qu'elles ont identifiés soit sur le terrain soit dans leur propre vie en ce qu'elles vivent des discriminations intersectionnelles. Enfin, sur base de l'identification de ces besoins, les employées créent des outils ou des coffrets pédagogiques afin de véhiculer leur travail de mise en commun, de partage et de solutions possibles. C'est en identifiant les problèmes spécifiques auxquels sont confrontées les femmes originaires du monde arabe, mais également les femmes de deuxième voire de troisième génération, qu'elles peuvent proposer des outils comme celui visant à « dépasser l'intériorisation des discriminations face à la recherche d'emploi »⁹⁷.

⁹⁴ HARPER Elizabeth, KURTZMAN Lyne, « Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et en intervention féministes : Présentation du dossier » *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 26 n°2, 2014, p.16

⁹⁵ COLLINS Patricia Hill, « The power of self-définition », *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*, New York, Routledge Classics, 2009, p.108-111

⁹⁶ Nous pensons notamment à l'animation organisée par AWSA-Be pour les « Afterworks féministes » de la Maison des Femmes de Molenbeek où les employées ont particulièrement pris soin de créer un espace de discussion et de partage.

⁹⁷ AWSA-Be, « Dépasser l'intériorisation des discriminations face à la recherche d'emploi », *Outil pédagogique*, 2018, pp. 95, disponible sur <http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/outil-empowerment-bruxelles-2017.pdf>

En conclusion, le contexte spécifique dans lequel doit s'insérer AWSA-Be l'oblige à adopter des stratégies résolument intersectionnelles afin de répondre à de nouveaux besoins qui émergent chez les femmes issues ou originaires du monde arabe en Belgique.

Conclusion

Comme nous l'avons vu, la transposition d'une association située au Sud vers le Nord pose de multiples questions, que nous n'avons fait qu'esquisser. Tout d'abord nous avons présenté les ambiguïtés qui entourent les discours et les œuvres d'El-Saadawi dans leur réception occidentale. Sujette à des distorsions discursives mais également actrice de ces distorsions, El-Saadawi dénonce tout autant qu'elle perpétue, par ses propos, des stéréotypes sur les femmes arabes dans le monde occidental. Ces tensions représentent ainsi un réel défi pour les membres d'AWSA-Be en ce qu'elles sont directement confrontées à ces préjugés. Par ailleurs, nous avons pu établir que l'implantation d'AWSA en Belgique amène une redéfinition des besoins, redéfinition liée au contexte féministe belge et à l'imbrication des oppressions de race et de genre. Pour appuyer ce point, nous avons fait appel aux concepts d'intersectionnalité et de *safe space* et nous avons montré quels outils les membres d'AWSA-Be mettent en place pour répondre à ces nouvelles problématiques.

Faire appel à des concepts théorisés par des féministes afro-américaines pour décrire une situation spécifique – l'engagement de femmes originaires ou issues du monde arabe en Belgique – nous pousse à nous interroger sur la multiplicité des transpositions à l'œuvre. Bien que le féminisme d'AWSA soit fortement lié aux questions d'indépendance, d'égalité en droit, ou à d'autres revendications du féminisme arabe, sa transposition vers la Belgique est vécue comme un héritage. La présidente d'AWSA-Be dira que « [Nawal El-Saadawi] a exprimé ce souhait et donc pour nous c'était symboliquement important, de reprendre un peu le flambeau ». De plus, c'est par sa rencontre théorique avec le *Black Feminism*, qu'AWSA-Be a pu formaliser explicitement ses démarches intersectionnelles. Ce tissage permanent d'influences hétérogènes nourrit et enrichit non seulement les modalités d'action d'AWSA-Be mais aussi son contenu et sa nature profonde. En effet, tout au long de ce mémoire, nous avons pu constater qu'une simple transposition d'une association égyptienne vers une association belge n'est pas possible. Le contexte spécifique à la Belgique amène fatalement une transformation dans la nature même de cette association.

Nous pouvons donc nous interroger sur d'autres éléments qui conduisent à cette transformation de nature et qui demanderaient de plus amples recherches. Dans quelle mesure AWSA-Be doit faire concorder ses outils pédagogiques ou le contenu de ses activités aux volontés politiques afin d'obtenir des financements ? Comment le désir d'El-Saadawi de voir

émerger une alliance transnationale entre femmes du monde entier influe-t-il sur les engagements et actions d’AWSA-Be ?

Bibliographie :

Ouvrages :

BIENAIMÉ Charlotte, *Féministes du monde arabe : enquête sur une génération qui change le monde*, Les arènes, Paris, 2016, pp.293

EL-SAADAWI Nawal, *Walking through Fire: The later years of Nawal El-Saadawi, in her own words*, ZED Books, Edition 2018, pp.292

Articles scientifiques :

AMIREH Amal, « Arab Feminism in a Transnational World », *Signs*, Vol. 26, No. 1 (Automne, 2000), pp. 215-249

BESSIS Sophie, « Les femmes, enjeu des rivalités coloniales et postcoloniales entre les deux rives de la Méditerranée », *Les Temps Modernes* 2013/3 (n° 674-675), p. 363-376

CHEKIR Hafidha « Le combat pour les droits des femmes dans le monde arabe », *Fondation Maison des sciences de l'homme*, n°70, juin 2014, pp. 32 https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/1005544/filename/FMSH-WP-2014-70_Chekir.pdf

COLLINS Patricia Hill, « The power of self-definition », *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*, New York, Routledge Classics, 2009, p.107-132

CRENSHAW Kimberlé « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, vol. 39, no. 2, 2005, pp. 51-82

DECHAUFOUR Laetitia, « Introduction au féminisme postcolonial », *Nouvelles Questions Féministes* 2008/2 (Vol. 27), pp. 99-110

DJELLOUL Ghaliya, *Parcours de féministes musulmanes belges. De l'engagement dans l'islam aux droits des femmes*, Academia-L'Harmattan, 2013, pp. 129

DRAOUI Dorra Mahfoudh, « Fatima Mernissi (1940-2015) : la lutte pour un féminisme sans tutelle », *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 35, N°2/2016, p.154

DUPONT Anne-Laure, « Nahda, la renaissance arabe », *Manière de voir*, n°106, août-septembre 2009

HARPER Elizabeth, KURTZMAN Lyne, « Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et en intervention féministes : Présentation du dossier » *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 26 n°2, 2014, pp. 15-27.

ILKE Adam, MARTINIELLO Marco « Divergences et convergences des politiques d'intégration dans la Belgique multinationale. Le cas des parcours d'intégration pour les immigrés », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2013, Vol. 29 n°2, pp. 77-93

JACQUES Catherine (2009) « Le féminisme en Belgique de la fin du 19e aux années 1970 », *Courrier hebdomadaire du Crisp*, No 2012/2013, 2009/7, pp. 5-54

JASSER Ghaïss *et al.* « Les luttes des femmes arabes contre le patriarcat, les pouvoirs tyranniques, l'islamisme, le colonialisme et le néocolonialisme » *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 35, n°2/2016, pp.6-16

MAHFOUDH Dorra, MAHFOUDH Amel, « Mobilisations des femmes et mouvement féministe en Tunisie », *Nouvelles Questions Féministes*, 2014/2 (Vol.33), p.14-33

MANSOUR Sandrine, « La naissance des mouvements de femmes au Levant », *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 35, n°2/2016, pp.18-34

MOHANTY Chandra, "Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses", *Boundary 2*, Vol. 12/13, 1984, pp. 333-358

OUALI Nouria, « Les rapports de domination au sein du mouvement des femmes à Bruxelles : critiques et résistances des féministes minoritaires », *Nouvelles Questions Féministes* 2015/1 (Vol. 34), pp. 14-34

PAVLOVIĆ Tina, « Negotiation of Identities: An Analysis of Nawal El-Saadawi's Autobiographical Texts », *Feminism in a transnational perspective*, Vol.4, mai 2013, Zagreb, pp. 145-160

SCOTT Joan, « The Evidence of Experience », *Critical Inquiry*, Vol. 17, No. 4 (été 1991), pp. 773-797

STEPHAN Rita « Arab Women's Solidarity association », in *Encyclopedia of the modern Middle East and North Africa 1944-2004*, Philip Mattar, 2004, pp. 268-269

STEPHAN Rita "Creating Solidarity in Cyberspace: The Case of Arab Women's Solidarity Association United" *Journal of Middle East Women's Studies* Vol. 9, No. 1 (Winter 2013), pp. 88

AWSA-Be :

AWSA-Be, « Livret théorique : Les féminismes du monde arabe à travers le temps », *Outil pédagogique* disponible sur <https://www.awsa.be/fr/page/outils-pedagogiques>

AWSA-Be, « Féminisme intersectionnel, outil pédagogique », 2018, pp.58 disponible sur http://awsa.be/uploads/outils%20p%C3%A9dagogiques/outil_feminisme_intersectionnel_AWSA_2018.pdf

AWSA-Be, « Dépasser l'intériorisation des discriminations face à la recherche d'emploi », *Outil pédagogique*, 2018, pp. 95, disponible sur <http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/outil-empowerment-bruxelles-2017.pdf>

AWSA-Be, Site internet officiel, disponible sur <https://www.awsa.be/fr/page>

Ressources internet :

« Arab Women Solidarity Association », *University of Pennsylvania – African studies Centre*, application form, disponible en ligne sur : https://www.africa.upenn.edu/Org_Institutes/Arab_Women_19657.html

« Arab Women's Solidarity Association banned in Egypt », *Women in Action*, Vol.3/91, p. 32, disponible en ligne sur : <http://www.isiswomen.org/phocadownload/print/isispub/wia/wia1991-3/WIA-1991-3-13-AWSA-banned-in-Egypt.pdf>

Conseil de l'Europe, « Prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe », disponible sur <https://www.coe.int/fr/web/portal/council-of-europe-north-south-prize>

Le SIEP, « Métiers : assistant·e social·e », 2015, disponible sur <http://metiers.siep.be/metier/assistant-social/>

« Nawal El-Saadawi » dans *Encyclopædia Britannica*, disponible sur <https://www.britannica.com/biography/Nawal-El-Saadawi>

TALON Claire, « Les viols et agressions de femmes se multiplient place Tahrir, au Caire », *Le Monde*, 30/06/2012 https://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/06/30/egypte-les-viols-et-agressions-de-femmes-se-multiplient-place-tahrir_1727334_3212.html

« Tous pour le soulèvement des femmes dans le monde arabe », *Slate Afrique*, 09/10/2012, disponible sur <http://www.slateafrique.com/95953/je-suis-avec-le-soulevement-de-la-femme-dans-le-monde-arabe-et-vous-facebook>

Documentaire :

BEN MAHMOUD Feriel, « La révolution des femmes – un siècle de féminisme arabe », *Documentaire vidéo*, 2014, 52min

Entretien :

Entretien avec Noura Amer, présidente d'AWSA-Be, le 29 mars 2018

RÉSUMÉ

L'ambition de ce mémoire est de comprendre quels sont les enjeux autour de la transposition d'une association féministe ayant vu le jour dans un pays arabo-musulman, c'est-à-dire l'Égypte, vers une filiale belge.

En exposant brièvement l'historique du féminisme arabe ainsi que les conditions de création d'*Arab Women's Solidarity Association* International, l'auteure brosse dans un premier temps, le cadre général dans lequel s'ancre l'association égyptienne. L'analyse de la réception, dans le monde arabe et en Occident, des œuvres et des paroles de l'instigatrice des deux associations, Nawal El-Saadawi, rend visible les tensions qui entourent d'une part la militante féministe égyptienne elle-même, et d'autre part les enjeux auxquels doit faire face AWSA-Be. Ensuite, la comparaison entre le contexte belge et le contexte égyptien permet de comprendre en quoi AWSA-Be est obligée de se redéfinir pour répondre aux besoins spécifiques des femmes originaires ou issues du monde arabe en Belgique. En mobilisant les notions d'*intersectionnalité* et de *safe spaces*, les nouvelles problématiques propres au contexte belge deviennent particulièrement lisibles.

Ce mémoire est composé d'un rapport de stage ainsi que d'une problématisation découlant du lieu de stage.

MOTS-CLÉS

AWSA-Be – Féminisme arabe – Nawal El-Saadawi – Transposition associative – Démarche intersectionnelle